User Report

Case Management in Manitoba Probation

2004-01

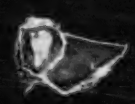

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Canada

104-05429/

James Bonta and Tanya Rugge

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Bill Sedo and Ron Coles

Manitoba Department of Justice: Corrections

Case Management in Manitoba Probation

2004-01

with the assistance of

Kim Smallshaw, Jennifer Ashton, Guy Bourgon

Public Safety and Emergency Preparedness Canada

Cat. No.: JS42-120/2004
ISBN No.: 0-662-67858-3

Acknowledgements

The research described in this report began with the urgings of Louis Goulet who, at the time, was Director of Community Corrections (Manitoba). Louis firmly believed that corrections could be improved by actively engaging in research that would inform policy and practice. Support for the project continued with Bob Dojack, the present Director of Community Corrections.

Prior to beginning the project we formed a Research Advisory Committee to assist us with piloting the audiotape interview and ensuring that the research was operationally feasible. The committee was composed of Brent Apter, Keith Biggar, Earl Norlander, Walter Tielman and Ken Waltman. Their guidance was greatly appreciated.

Many people were instrumental during the course of the research. We cannot mention all of them, and we fear that we may have forgotten many. Our thanks to Grace Nascimento and Wanda Miron for their coordination efforts in Winnipeg and Karl Hanson for his advice on the sexual offender and male batterer components. Finally, we would like to thank our team of research assistants, Kristina Bond, Ian Broom and Jennifer Lavoie for their work on coding some of the data and testing the forms.

The views expressed are those of the authors and do not necessarily reflect those of Public Safety and Emergency Preparedness Canada or Manitoba Department of Justice (Corrections).

Table of Contents

Summary....1

Case Management in Manitoba Probation....3

The Present Practice and Knowledge Base....3

Method and Procedures....5

The General Research Strategy....5

Ensuring Confidentiality....5

Offender Samples....5

Testing Procedures....7

1. Intake Risk-Needs Assessment....7
2. Research Questionnaires....7
3. Audiotape Interviews....8
4. Measures of Change: Six-Month Re-assessment....9
5. File Review....10
6. Probation Officer Interviews....10

Non-participant Comparison Groups....10

Results....11

Characteristics of the Research Samples....11

Case Management and Resource Allocation....14

Formulating a Case Management Plan....15

Addressing Criminogenic Needs in Supervision....17

Specialized Cases....20

Domestic Violence....20

Generally Assaultive Offenders....21

Problem Solving with Offenders....21

Using Community Resources....21

Influencing Offenders in Interpersonal Relationships....22

Part 1. Establishing a Relationship....23

Part 2. Giving Direction and Shaping Change....24

Are Offenders Changing?....25

Probation Officers' Opinions of Risk Assessment and Treatment....26

Summary and Conclusions....27

1. Contacts with probationers appear limited....27
2. Intervention Plans are not driven by the PRA....27
3. Identified needs are not being addressed in supervision....28
4. Probation officers can be more active....28
5. Positive changes in the offender are ambivalent....29

A Closing Statement....29

References....31

Summary

The majority of offenders in Canada are supervised in the community by probation services. The research literature suggests that supervision is most effective when offender needs are appropriately identified and addressed. Although much has been written on the effectiveness of offender rehabilitation programs, there is relatively little research on how probation officers can influence change in their clients.

In this study, probation officers from the province of Manitoba agreed to audiotape supervision sessions with their probationers. In addition, data was collected from files, interviews and research questionnaires. Analyses of the data focused on how intake offender assessments were related to case management plans and how these plans were implemented in community supervision.

The results showed that the development of intervention plans was based more on what the court mandated then what the offender assessment indicated. As a result, addressing the offender's needs in supervision was not as common as we expected. Probation officers did engage in behaviours that have been associated with positive behavioural change but more could be expected.

In general, the study provides a snapshot of present practices in community supervision and points to areas of improvement. With training and support, probation officers can become more effective agents of change.

Case Management in Manitoba Probation

Research on the treatment of criminal offenders indicates that one of the most effective ways of decreasing criminal behaviour is to intervene at the human service level (Andrews & Bonta, 2003). Moreover, the effectiveness of human services is enhanced when the services are delivered in the community. In 2000/01, 100,526 adult offenders were on probation in Canada, 1,474 were on provincial parole, 9,885 had conditional sentences and 7,581 were under conditional release from federal penitentiaries (Hendrick & Farmer, 2002; Solicitor General Canada, 2002). With respect to young offenders, 48.4% of all Youth Court dispositions resulted in probation. The responsibility for supervision and ensuring the delivery of services to these offenders falls to probation and parole staff. Understanding how community correctional officers exercise this responsibility is a major goal of the research.

The Present Practice and Knowledge Base

During the past fifteen years, reviews of the offender rehabilitation literature have found that providing services to offenders are associated, on average, with a reduction of ten percentage points in recidivism (Andrews & Bonta, 2003; Lipsey, 1989; Lösel, 1995; McGuire & Priestly, 1995). Additional analyses of this literature have identified a few of the characteristics that are associated with effective rehabilitation. Three of the more important principles of effective rehabilitation are the principles of Risk, Need and Responsivity (Andrews, Bonta & Hoge, 1990).

The Risk principle states that the level of services should be matched to the risk level of the offender. The Need principle states that the targets for intervention should be factors related to offending (often referred to as intermediate targets or criminogenic needs) and the General Responsivity principle states that interventions should be delivered in a manner that is appropriate to the offenders. In general, cognitive-behavioural treatments have been most effective in bringing about change in offenders. When all three principles are in operation, particularly in a community setting, reductions in recidivism of up to 50% have been reported (Andrews & Bonta, 2003).

Case management is the mantra for community corrections. Good case management not only provides accountability in the provision of supervision and services but it is also the major model for supervising offenders safely in the community. Case management requires a proper assessment of the needs of offenders and linking these needs to a service delivery plan (Healey, 1999). The offender rehabilitation literature enhances the case management practices of the 1970s and 1980s by providing the evidential basis for effective case management practice (Rhine, 2002).

According to the offender rehabilitation literature, effective case management should include the following general features:

1) an assessment of offender risk in order to match the appropriate levels of supervision to the offender's risk (higher risk offenders receive more supervision and lower risk offenders receive less supervision);

2) an assessment of criminogenic needs to define the goals of intervention; and

3) the provision of services that target criminogenic needs.

The probation service in Manitoba has attempted to follow these general features of case management in two important ways. First, all offenders entering community supervision are administered a risk-need assessment instrument. The instrument provides an estimate of an offender's risk to re-offend and also identifies criminogenic needs. Second, probation officers are required to complete an Intervention Plan that is based upon the risk-need assessment. The plan is intended to outline what services are required to address the criminogenic needs of the probationer. Although direct training of staff on cognitive-behavioural methods of intervention is not presently part of the probation officer training curriculum, policy manuals for the province clearly show support for this method of intervention.

The Vision Statement of Manitoba Corrections sets the goal "to have the lowest recidivism ...rate(s) in Canada". In order to reach this goal, offenders must be managed with appropriate degrees of control, supervision and support. In addition, offenders need to be provided with programs and services that reduce their criminal behaviour.

In Manitoba, there are approximately 8,000 adult and youth offenders under community supervision. As part of the intake process in the province, all sentenced offenders are assessed using the Primary Risk Assessment (PRA). The PRA, one version for adults and another for youth, is a general risk-needs classification instrument. Adult offenders convicted of either a sexual, violent or domestic violence offence are also assessed using a Secondary Risk Assessment (SRA) instrument specific to the offence type. There is a SRA for partner assault, one for general assault and another for sexual offenders. Although the PRA has been validated for adults and youth, there has been limited research on the SRA instruments. An earlier attempt to validate the SRA for sexual offenders yielded mixed results and its present use is only as a tool to guide clinical case planning. A separate study is now being conducted to validate the SRA instruments for partner assault and general assault.

The various offender classification instruments used in Manitoba have two important functions. The results from the PRA and SRA provide objective measures that can be used to determine: a) how much supervision is required based on recidivism risk and, b) what areas need to be addressed in order to reduce that risk.

Unfortunately, there is very little research that examines the link between risk-needs assessment and case management. Do probation officers use the assessments in case planning? What do probation officers do in their meetings with probationers? What types of case management strategies reduce re-offending? Answers to these questions are lacking in the literature and yet answers to them are sorely needed to improve supervision practices.

The following study describes and evaluates the process of service delivery within a probation context. More specifically, the research examines the validity and utility of the assessment instruments routinely used in probation, the appropriateness of the treatment targets selected for intervention and the methods of influencing offenders to change. The results from the study are intended to lead to improvements in correctional policy, practice and staff training.

Method and Procedures

The General Research Strategy

The research project had two important features. First, cases were monitored over time with assessments conducted at probation intake, at three months and at six months. The assessment data included both routinely administered instruments, such as the PRA and SRA, and five research scales. The multiple assessments over time allowed us to examine how offenders, and the services that they receive, change over time.

The second feature of the study was the behavioural assessment of officer-probationer interactions. Officer-probationer sessions were audio taped at the three different time intervals indicated earlier. The audiotapes were then coded for behavioural influence strategies. A future report will link the behaviours recorded on the audiotapes in this study with offender success and recidivism.

Considerable attention was given to enlisting the cooperation of probation officers in the field to ensure the integrity of the research. A Research Advisory Committee assisted the research team with operational and logistic arrangements for the data monitoring and collection. The senior author presented the research proposal to Area Directors and visited every probation office in the province. Regular progress reports were posted on the government intranet web site and a toll free number was made available to officers and probationers – the research was made as public and transparent as possible. Audio taped instructions for completing the paper-and-pencil questionnaires were available for illiterate offenders and translation services were provided if needed.

Ensuring Confidentiality

As probationers were asked to complete questionnaires that were not part of the reporting requirements of the probation order, their voluntary participation was requested. Informed consent was obtained from the probationers before administering any research questionnaires. For youth, parents/guardians also completed consent forms. The questionnaires were completed in confidence and returned in sealed envelopes to the research team. Thus, probation staff did not have access to the completed questionnaires.

Likewise, the probation officers themselves were asked to complete a brief questionnaire at the six-month mark and participate in an interview with a research assistant. The questionnaire and interview data was also accessible only to the research staff. Manitoba Corrections officials did not have access to the probationer or probation officer information collected during the project.

Offender Samples

Both adult and young offenders were targeted in the project. In 2000/01, approximately 6,400 adults and 2,000 youth were under a sentence of probation in Manitoba. In the province, all adult offenders sentenced to supervised probation are administered the PRA and offenders convicted of a general assault or a domestic assault are assessed with the appropriate SRA (the use of the SRA for sexual offenders is used as a clinical planning tool). Approximately 55% of adult offenders are administered at least one of the SRA instruments (40% of offenders are assessed with the partner abuse scale, 10% are given the general assault scale and 5% the sex offender scale). Depending on the offence(s), some offenders may be administered more than one of the SRA instruments. Young offenders sentenced to

supervised probation are administered a PRA Young Offender Version, which is a modification of the Youth Level of Service/Case Management Inventory (Andrews, Hoge, & Leschied, 2002). The same SRAs administered to adults are administered to youth as required.

At the time of the study, there were 128 probation officers, of which 108 supervised adults and young offenders (20 were intake officers and managers). Outside of Winnipeg, most probation officers supervised all types of cases, including adult and young offenders. However, Winnipeg probation was separated into adult and youth specific units. There were two youth units including a specialized intake unit for young offenders where staff administered the PRA and SRA and completed the Intervention Plan before transferring the case to another probation officer for supervision. The Winnipeg adult probation units were further organized into partner abuse, sexual offenders and general assault offices (such specialization does not exist in the youth offices).

All probation officers were asked to participate in the project. However, only 62 probation officers (57.4 % of supervising officers in the province) actually submitted any cases to the project. It is unclear as to the reasons why so many officers failed to submit cases. Interviews with non-participating officers indicated that the most frequent reasons for not submitting a case were workload demands followed by the refusal of probationers to participate. At the time of the study workload was an issue, particularly in the Winnipeg offices.

Offenders were selected sequentially as they came on to the caseloads of probation officers who had the responsibility for supervising the offender. Officers who conducted only intake assessments obtained consent from the probationers and sometimes asked them to complete the research questionnaires. Intake unit probation officers, all from the Winnipeg area, were not required to audiotape their intake sessions.

Initially, staff from the Winnipeg offices was asked to select the first six consenting adult offenders that came onto their caseload. For probation officers elsewhere in the province, they were asked to select the first four adult and first two young offenders who came onto their caseload. With respect to the specialized young offender unit in Winnipeg, six young offenders were to be sequentially selected.

Soon after the start of the study (January, 2001), field staff expressed concern that six research cases per probation officer was excessive. Consequently, we reduced the case requirement to four per probation officer in February, 2001. Despite a number of efforts to minimize workload demands on probation officers, participation in the project was below our expectations. Intake data collection was originally scheduled to end in July of 2001. However, in order to obtain as much data as possible, the project was extended. Intake data collection ended October 21, 2001 with the six-month re-assessments completed by April 30, 2002.

At the time of the study, the average caseload for probation officers supervising adults in Winnipeg was 99. For officers supervising young offenders, the average caseload was 43. Outside of Winnipeg, the average caseload was 72 (probation officers in rural Manitoba supervise both adults and young offenders). However, there was considerable variation in the different regions of rural Manitoba (from 50 to 90).

Testing Procedures

In general, data was collected from the following six information sources:

1. The intake risk-needs assessments.
2. Research questionnaires.
3. Audio taping of officer-probationer interviews at three time periods.
4. Six-month re-administration of the risk-need instruments and research questionnaires.
5. Offender files.
6. Probation officer interviews.

A more detailed description of the information collected for the project follows.

1. Intake Risk-Needs Assessment. The Primary Risk Assessment (PRA) instrument is the offender classification instrument used in Manitoba community corrections for profiling the risk and needs of probationers. For adults, the PRA is a modification of the Wisconsin Risk and Needs instrument and the instrument has been validated on probationers in Manitoba (Bonta, Parkinson, Pang, Barkwell, & Wallace-Capretta, 1994). For youth, the PRA is a modification of the Youth Level of Service/Case Management Inventory (Andrews et al., 2002). There are three Secondary Risk Assessment (SRA) instruments: one for sexual assault, another for partner assault and a general assault instrument. The appropriate SRA (or multiple SRAs) is administered to those offenders who had committed the specific violent crime within the past five years. The items comprising the three SRA instruments were drawn from the general research literature. A recent validation study of the SRA for sexual assault conducted by Solicitor General Canada and Manitoba Justice failed to find predictive validity for the instrument and it is now used as a clinical planning instrument. Validation studies of the other two SRA instruments are presently being conducted.

Policy requires the PRA and SRA (partner assault and general assault) to be administered to all probationers and an Intervention Plan completed within two to three months of receiving the case. However, for the research subjects, probation officers were asked to complete the PRA and SRA within the first month of case assignment. Staff then forwarded copies of the PRA, SRA and the Intervention Plan to the researchers.

2. Research Questionnaires. In addition to the required offender classification assessment and Intervention Plan, a number of different paper-and-pencil questionnaires were administered. Three were measures of specific criminogenic needs, one was specific to domestic violence cases and another assessed the relationship between the probation officer and the offender. Most offenders completed these measures on their own. For illiterate offenders, an audio taped version of the questionnaire to assist them in completing the tests was available. The research questionnaires were administered at the time of the classification interview.

Three research questionnaires were administered at intake and six months later to all the probationers. The first questionnaire, the Pride in Delinquency (PID) scale assessed antisocial attitudes (Simourd, 1997). The PID consists of 10 items asking offenders to rate 10 behaviours (e.g., "getting away from the police after a high speed chase") on a scale ranging from −10 (very ashamed) to +10 (very proud). Scores on the scale have been shown to predict recidivism among

16 to 18 year old offenders (Shields & Whitehall, 1991) and re-arrest among adult offenders (Simourd & van de Ven, 1999).

The second questionnaire was the Social Support for Crime Scale (SSCS; Andrews, Wormith & Kiessling, 1985). Associating with other criminals is one of the best predictors of recidivism. Almost all offender risk classification instruments, the PRA included, gather information on the offender's involvement with criminal others. The SSCS is a nine item self-report measure of criminal associations originally developed on a probation sample. The scale demonstrated good internal reliability (alpha = .80) but research on its predictive validity is lacking. The SSCS served to augment information derived from the interview-based measure of peer relations (i.e., the PRA).

The third questionnaire assessed feelings of aggression and hostility. The Aggression Questionnaire (AQ) developed by Buss and Perry (1992) is a 29-item scale that measures four factors (anger, hostility, physical aggression and verbal aggression). Scores on the AQ have been found to correlate with peer nominated aggression among college students. In another study, the Anger subscale of the AQ was correlated with assessments of psychopathy but not with violent offences among a sample of federally sentenced inmates (Loza & Loza-Fanous, 1999). However, the measure does appear to have face validity for samples of general assault and partner abuse offenders.

A fourth questionnaire, the Intimate Assault Screening Scale (IASS; Kerry, 2001) was administered only to partner assault offenders. The IASS is a seven-item scale completed by the probation officer. Research with the IASS found scores correlated with other measures of partner abuse (e.g., the Conflict Tactics Scale) and differentiated inmates who had killed their partner from other groups of violent offenders.

These aforementioned questionnaires were re-administered at the six-month period of supervision. In addition, a Relationship Questionnaire was administered but only at the six-month mark. This questionnaire is described under *#4. Measures of Change*.

3. Audiotape Interviews. Audiotape recordings of the officer-offender meetings were conducted on three separate occasions. The first audio taped interview was administered within the second or third week following the intake assessment (i.e., after the Intervention Plan was completed). The second taping occurred three months later and the final taping at six months after the initial audiotape. Upon completion of an interview, the audiotape was forwarded directly to the researchers for coding.

A detailed coding manual for the audiotapes was developed. The coding procedures in this study built upon similar procedures used in the probation studies of Andrews and Kiessling (1980; Ontario) and Trotter (1996, 1999; Australia). The same coding procedures were used for both adult and youth. Additional sections relevant for sex offenders, general assault offenders and partner abusers were coded. Two research assistants were trained in using the manual and periodic inter-rater reliability checks were conducted.

Audiotapes were reviewed in five-minute segments and coded according to five general domains. The first domain was offender needs as defined by the PRA and SRA. The presence or absence of statements concerning the needs identified by the PRA and/or SRA were noted along with other needs not formally assessed by these classification instruments (e.g., health, problems in self-regulation). Problem-solving skills represented the second major area coded from the audiotapes. Problem-solving behaviours that were coded included information gathering, goal setting, the generation of strategies for achieving the goal, selecting a strategy and monitoring the implementation of a plan to reach the goal. The remaining three domains assessed were the use of community resources (e.g., referral to a social service agency), the quality of the relationship between probationer and officer, and the probation officer's use of behavioural techniques to influence change.

The later two domains (relationship and behavioural techniques) are often viewed as the core dimensions in behavioural influence processes (Andrews & Bonta, 2003; Dowden & Andrews, in press). A positive interpersonal relationship as evidenced by warmth, openness, enthusiasm, empathy and respect for the client are needed to engage and motivate the client in taking steps to change. Modeling appropriate behaviour, providing opportunities for behavioural practice, reinforcing prosocial activity and discouraging antisocial behaviours provide the concrete direction for change.

4. Measures of Change: Six-Month Re-assessment. In corrections, the reduction of recidivism is a major goal. However, a significant amount of time must pass before recidivism can be assessed. This delay is problematic for correctional agencies that seek more immediate signs of progress. Fortunately, there are indicators of program success other than recidivism that do not require an extended follow-up. These measures of success are referred to as Intermediate Targets (IT) or criminogenic needs (Andrews & Bonta, 2003). ITs are aspects of the offender's situation and circumstance that when changed are linked to recidivism.

ITs can serve as the goals of community supervision and case management. For example, increased prosocial values, the learning of employment skills and controlled drinking are some examples of ITs. The various risk-needs assessment instruments and questionnaires administered at intake measure the state of criminogenic needs prior to intervention. Consequently, we have a baseline assessment of offender needs at the beginning of supervision and an assessment of what offender needs must be addressed in order to promote a more prosocial lifestyle. As a way of measuring progress in addressing the criminogenic needs of the probationers in this study, all of the intake measures were re-administered at the six-month interval. The PRA and SRA were slightly modified to make them more sensitive to change (e.g., "since supervision began"). In addition, the Risk Management Review (RMR) was completed and a copy submitted to the researchers. The RMR is a 10-item form that assesses probationers on their response to treatment, acceptance of responsibility and other factors relevant to supervision. As a matter of policy, the probation officer usually completes the RMR approximately six-months after the start of the probation period.

As noted earlier, an important factor in the supervision and rehabilitation of offenders is the quality of the interpersonal relationship. In addition to coding relationship factors from the

audiotapes, both the probation officer and the offender were asked to complete a 25-item questionnaire that assessed the quality of their relationship and the nature of their interactions over the past six months. This Relationship Questionnaire asks respondents to rate each item (e.g., "I interacted in an enthusiastic manner") on a five-point scale ("never" to "always"). The questionnaire was developed from "The Shop Supervisor Survey: Inmate version", a tool used by the Correctional Service of Canada to evaluate inmate satisfaction with their job supervisor. This instrument was further modified using some of the items from a survey used by the Multi-Systemic Therapy program to obtain feedback from families of high-risk delinquents on their therapy sessions (Gendreau & Goggin, 1999a, b). Gendreau and Goggin used this revised questionnaire in a study of community supervision practices in New Brunswick.

5. File Review. A file review provided additional information not captured by the questionnaires and audiotapes. This information was also used to collaborate the results from the other sources of information. Personal demographic and criminal history information were coded as well as information relevant to the supervision of the probationers. The frequency of contact with the probationer and important others (e.g., family, employer) and the use of community resources were recorded. In addition, problems during supervision, including breaches and new offences, were noted.

6. Probation Officer Interviews. Semi-structured interviews were conducted with a sample of both participating and non-participating probation officers. The interviews were conducted either face-to-face or by telephone where distances or scheduling did not permit meeting the officer. Probation officers were asked for their views on the usefulness of the PRA and SRA, offender treatment programs, and their attitudes towards offenders in general.

Non-participant Comparison Groups

Not all probation officers participated in the research. This raised the possibility that differential participation would affect the generalizability of the results. Thus, it was important to assess whether there were significant differences between the officers and the probationers who participated in the study and those who did not participate. A sample of non-participating probation officers was interviewed (participating probation officers were also interviewed). The interview collected demographic information (e.g., ethnicity, years of experience) as well as their views on the classification instruments (PRA and SRA) and offender rehabilitation. For each non-participating probation officer that was interviewed, a random sample of two cases was drawn from his/her files. These files were coded following the same file coding procedures that were used with the participating probationers but also included information from the PRA and SRA.

Results

Sixty-two probation officers participated in the study submitting data on as many as 154 offenders. The information submitted, however, varied for a number of reasons. For example, offenders changed their minds about participation part way through the project, failed to report, or were transferred to another probation officer. In order to assess the representativeness of the sample of participating probationers, a file review of 77 randomly selected cases from 42 non-participating probation officers was conducted. This file review yielded information on the social-personal and criminal histories of the non-participating probationers that could be compared to the participating probationers.

Based on the interviews conducted with participating and non-participating probation officers there were no statistically reliable differences in age, years as a probation officer, ethnicity and education level. Probation officers also completed a number of attitudinal measures related to risk assessment and offender rehabilitation. The only difference found was with respect to views of the PRA as a measure that is helpful for supervision. Non-participating probation officers actually had more favourable views then the participating officers ($t = 2.32$, $df = 61$, $p < .05$).

Characteristics of the Research Samples

Personal-demographic information on the participating and non-participating offender samples is presented in Table 1. The majority of the participants were adult offenders and the average age of all participants was 29.6 years (35.7 years for adults and 18.1 years for youth). No statistically significant differences were found between the participating probationers and the non-participating probationers in terms of age and the other personal-demographic variables shown in Table 1.

Table 1. Personal-Demographic Characteristics of the Probationers (n)

Characteristic		Participants	Non-Participants
Offender Status (%):	Adult	65.2 (73)	76.6 (59)
	Youth	34.8 (39)	23.4 (18)
Gender (%):	Male	74.1 (83)	83.1 (64)
	Female	25.9 (29)	16.9 (13)
Aboriginal (%):	Yes	43.3 (42)	32.4 (22)
	No	56.7 (55)	67.6 (46)
Education (%):	less than grade 9	21.0 (22)	28.0 (21)
	Grade 9 or higher	79.0 (83)	72.0 (54)
Employed/Student (%):	Yes	71.6 (78)	69.7 (53)
	No	28.4 (31)	30.3 (23)
Marital Status (%):	Single	68.2 (75)	68.9 (51)
	Married/Common-Law	31.8 (35)	31.1 (23)
Living Arrangement (%):	Alone/Group Home	32.1 (34)	33.3 (24)
	Family	67.9 (72)	66.7 (48)

Note. Numbers vary due to missing data (Participants from 97 – 112; Non-participants from 68 – 77).

Offence and criminal history information for both participating and non-participating probationers are shown in Table 2. Once again, there were no statistically significant differences between the two groups. In addition to a probation disposition, 18.8% of the participating probationers also received a custodial sentence compared to 29.9% of the non-participating probationers ($\chi^2 = 3.16$, df = 1, ns). The participating probationers, however, averaged shorter probation sentence than the non-participating probationers (18 months vs. 21 months, $t = 2.81$, df = 187, $p < .01$).

Table 2. Offence and Criminal Histories of the Probationers (n)

Characteristic		Participants	Non-Participants
Most Serious Offence (%):	Person	36.6 (41)	50.6 (39)
	Property	34.8 (39)	24.7 (19)
	Drugs	5.4 (6)	3.9 (3)
	Liquor/Traffic	8.0 (9)	3.9 (3)
	Sexual	9.8 (11)	10.4 (8)
	Other	5.4 (6)	6.5 (5)
Assault History (%):	Yes	31.0 (31)	44.9 (31)
	No	69.0 (69)	55.1 (38)
Prior Incarceration (%):	Yes	37.6 (35)	51.4 (37)
	No	62.4 (58)	48.6 (35)
Prior Probation (%):	Yes	55.8 (53)	66.7 (46)
	No	44.2 (42)	33.3 (23)
Number of Prior Crimes		5.8 (87)	6.2 (71)

Note. Numbers vary due to missing data (Participants from 87 – 112; Non-participants from 69 – 77).

Adult offenders were assessed using the Primary Risk Assessment (PRA) and youth were assessed using the Youth Version of the PRA. For the adult participating and non-participating probationers, there were no statistically significant differences in PRA risk levels and total scores (Table 3). Although for youths the participating probationers were lower in their PRA risk *levels* ($\chi^2 = 9.55$, df = 3, $p < .05$), there were no statistically significant differences in average risk scores ($t = 1.16$, df = 64, ns). Some caution in interpreting this difference is advised as the sample sizes for the youthful offenders, especially the non-participating youths, were small. Based upon the information summarized in Tables 1 through 3, the offenders who did participate in the study appeared to be representative of the general probation population in Manitoba.

Table 3. Risk Levels of the Probationers (n)

Risk Assessment		Participants	Non-Participants
Adults		(n = 86)	(n = 61)
PRA Risk Level (%):	Low	26.7	24.6
	Medium	54.7	45.9
	High	18.6	29.5
Mean PRA Risk Score (SD)		8.1 (3.5)	8.7 (4.2)
Youth		(n = 50)	(n = 16)
PRA Risk Level (%):	Low	56.0 (28)	18.8 (3)
	Medium	32.0 (16)	75.0 (12)
	High	8.0 (4)	6.3 (1)
Mean PRA Risk Score (SD)		23.5 (12.1)	27.3 (8.5)

Upon agreeing to participate, three paper-and-pencil tests were administered to all participating probationers and the Intimate Assault Screening Scale (Kerry, 2001) was administered to 17 partner assault adult offenders. The results are shown in Table 4. In almost all cases, the adult probationers did not differ from the young offenders on the measures given. The one exception was on the Social Support for Crime Scale (SSCS) where the youth scored higher than the adult probationers. Compared to 376 adult probationers in Ontario (mean score of 18.7; Andrews, 1985; Andrews, Wormith & Kiessling, 1985), the adult probationers in Manitoba scored similarly (19.7).

Scores on the Pride in Delinquency (PID) measure were, as expected, lower than those reported for incarcerated federal offenders (mean score of 60.9; Simourd, 1997; Simourd & van de Ven, 1999) and incarcerated youth (mean score of 69.3; Shields, personal communication). For the youth probationers, average scores were only slightly higher than in a sample of university students (39.8; Whitehall, 1993).

The Aggression Questionnaire (AQ) was developed on college students (Buss & Perry, 1992). Compared to college students the probationers scored almost the same and when compared to federal offenders (Loza & Loza-Fanous, 1999), there were no differences on the Anger subscale. This lack of differentiation among diverse samples questions the usefulness of the AQ.

Finally, Kerry (2001; p. 208) reported that the mean score on the Intimate Assault Screening Scale (IASS) for 89 male offenders who murdered their intimates was 3.3. This score was almost identical to the 17 male batterers in this study. However, the small number of male batterers in this study seriously limits our ability to judge the validity of the IASS.

Table 4. Mean Scores on the Paper-and-Pencil Measures for Participating Probationers at Intake

Measure	Adult (n = 95)	Youth (n = 59)	All (n = 154)
Pride in Delinquency (PID)	40.7 (30.6)	43.2 (28.4)	41.7 (29.7)
Social Support for Crime Scale (SSCS)	19.7 (6.1)	22.1 (6.5)*	20.6 (6.3)
Aggression Questionnaire (AQ)			
Total Score	79.5 (19.4)	82.8 (21.3)	80.8 (20.2)
Physical Aggression	24.5 (8.4)	26.3 (7.6)	25.2 (8.1)
Verbal Aggression	15.1 (4.2)	15.4 (4.5)	15.2 (4.3)
Anger	17.2 (5.3)	18.5 (6.2)	17.7 (5.6)
Hostility	22.7 (6.4)	22.7 (7.1)	22.7 (6.6)
Intimate Assault Screening Scale (IASS) (n = 17)	3.2 (1.5)	-	-

* $p < .05$ ($t = 2.31$, $df = 152$)
Note: Standard deviation in parentheses.

Case Management and Resource Allocation

The Risk Principle of effective rehabilitation states that the intensity of intervention should be matched to the risk level of the offender, that is, minimal services for low risk offenders and intensive services for high risk offenders. One of the purposes of risk assessments in probation is to guide the amount of supervision that is assigned to a probationer. Thus, we would expect that the frequency of reporting should be proportional to the risk level of the offender.

From the file reviews, we were able to count the number of contacts between the probation officer and both participating and non-participating probationers during the first three months of supervision. On average, during the first three months of probation, clients were seen on 4.3 occasions. The number of contacts ranged from zero (2 cases) to 15 (1 case). Approximately half of the probationers were seen three or four times (47.2%).

The number of contacts was positively related to the risk score as measured by the PRA for adults ($r = .22$, $p < .01$, $n = 133$) but not for youth ($r = .09$, ns, $n = 47$). However, although the correlation between risk and frequency of contact for adults was statistically significant the relationship was accounted for by the fact that it was high-risk offenders in particular who were seen more often than low and medium risk offenders ($F = 7.43$, $df = 2, 130$, $p < .001$). There were no statistically significant differences between the number of contacts for low risk offenders (seen an average of 4.3 times; SD = 2.2) versus medium risk offenders (seen an average of 3.7 times; SD = 1.5). High-risk offenders were seen an average of 5.7 times over the first three months of supervision (SD = 3.6). Finally, the number of contacts was unrelated to caseloads ($r = -.01$, ns; the Winnipeg specialized youth offices were excluded from the analysis where the average caseload for the two offices was 43).

Formulating a Case Management Plan

The empirical literature on the rehabilitation of offenders makes a distinction between two types of offender needs: criminogenic and noncriminogenic needs. Criminogenic needs are dynamic risk factors that when eliminated or diminished are associated with reductions in recidivism. Most correctional systems in Canada use structured risk-needs assessment to assist staff in identifying the criminogenic needs of offenders that should be addressed in order to manage their risk of re-offending. In Manitoba, the PRA is used for this purpose. Upon completion of the PRA (and SRA in some cases), the probation officer is in a position to integrate this information in his/her supervision of offenders. A summary of needs identified by the PRA is presented in Table 5 (for youth, the PRA does not measure the same needs as for adults).

Table 5. Percentage Participating and Non-Participating Probationers with Needs Identified by the PRA

Need	Adult (n = 147)	Youth (n = 66)
Accommodation	25.2 (37)	59.1 (39)
Employment	40.8 (60)	-
Substance Abuse	36.7 (54)	62.1 (41)
Attitude	55.8 (82)	-
Family/Marital	52.4 (77)	95.5 (63)
Financial	28.6 (42)	-
Emotional	22.4 (33)	57.6 (38)
Peer Problems	47.4 (70)	89.4 (59)
Academic/Vocational	7.5 (11)	84.8 (56)

Note. Youth PRA does not measure same needs as adult PRA.

The Intervention Plan is a one-page form that records the criminogenic needs of the offender ("problems/issues") and outlines the actions steps to address each of the offender's problem areas. In addition to boxes for describing the problem and the action plan, the Intervention Plan form includes a box as to whether or not the action plan is mandated by the court. In the project, the Intervention Plan was completed within one month of case assignment. After the risk assessment is completed, the Probation Officer reviews other pertinent file information and meets with the offender to provide feedback from the risk assessment. A plan of action for dealing with the offender's criminogenic needs is agreed upon and, at this point, the Intervention Plan is completed.

Intervention Plans and matching risk-needs assessments were available for up to 105 participating probationers and 31 non-participating probationers. For many of the variables, some information was missing. Seventy-seven files of non-participating probationers were reviewed but the majority of the files did not contain Intervention Plans. There were no statistically significant differences in what was recorded in the Intervention Plans of participating and non-participating probationers. Therefore, Intervention Plans for as many as 136 probationers (102 adults and 34 youth) are described in this section.

Some of the coding of the intervention plans was relatively straightforward. For example, abstain from alcohol was a common condition mandated by the court and listed in the Intervention Plan (coded as "alcohol assessment and/or counselling"). Other action plans made conceptual sense for grouping purposes (e.g., "no alcohol in home" was coded as part of "alcohol assessment and/or counselling"). Some plans were very specific and too infrequent to report (e.g., three cases required counselling for gambling). A total of 175 needs were identified by the PRA and there were 69 plans that addressed these needs. That is, 39.4% of the needs identified had a corresponding intervention plan. Furthermore, when a criminogenic need was identified for an adult case, the court mandated the vast majority of action plans (Table 6).

Table 6. Intervention Plans for PRA Identified Needs: Adults

Criminogenic Need (N)	% with Need (n)	% Any Plan (n)	Mandated Plan (n)	
			% Yes	% No
Substance Abuse (97)	40.2 (39)	79.5 (31)	90.3 (28)	9.7 (3)
Employment (97)	41.2 (40)	10.0 (4)	25.0 (1)	75.0 (3)
Emotional (91)	23.1 (21)	71.4 (15)	80.0 (12)	20.0 (3)
Family/Marital (97)	52.6 (51)	29.4 (15)	100.0 (15)	0.0 (0)
Accommodation (101)	23.8 (24)	16.6 (4)	50.0 (2)	50.0 (2)

Note. N = Total number of adult probationers. n = number of adult probationers with identified need/intervention plan. For Mandated Plan, percentages represent proportions of any plan.

Substance abuse problems were identified by the PRA for 40.2% of adult probationers and an action plan to address this area was evident in 79.5% of the plans. Counselling plans were found in 71.4% of cases where an emotional difficulty was identified by the PRA. In contrast to the relatively high agreement between identified needs and a corresponding action plan, other needs were not being addressed in the Intervention Plan. Over 40% of the adult offenders had identified difficulties with employment yet only 10% of these cases described an action plan to deal with these difficulties. Similarly over half of the adult probationers indicated family/marital problems but only 29.4% of them had an associated intervention plan and all were mandated by the courts.

For Young Offenders, it was more difficult to categorize action plans due to their uniqueness (e.g., "assist in leaving gang", "maintain contact with mom"). Thus, relatively few variables could be grouped into broader categories and they are shown in Table 7. In the three problem areas identified with any significant frequency, an action plan for dealing with family dysfunction was the most common.

Table 7. Intervention Plans for Identified Needs: Youth

Criminogenic Need (N)	% with Need (n)	% Any Plan (n)	Mandated Plan (n)	
			% Yes	% No
Substance Abuse (31)	45.2 (14)	64.3 (9)	77.8 (7)	22.2 (2)
Chaotic Family (30)	40.0 (12)	83.3 (10)	100 (10)	0 (0)
Accommodation Problems (33)	12.1 (4)	50.0 (2)	100 (2)	0 (0)

Note. N = Total number of youth probationers. n = number of youth probationers with identified need/intervention plan. For Mandated Plan, percentages represent proportions of any plan.

Addressing Criminogenic Needs in Supervision

After the administration of the Primary Risk Assessments and formulation of the Intervention Plan, participating probation officers tape-recorded their first "supervision" meeting with the offender. Two researchers coded 108 variables from 25 audiotapes independently of each other. The median kappa was .94 and ranged from .48 to 1.0.

Each five-minute segment of the intake audiotape was coded as to discussions around potential criminogenic needs. To be scored as present, at least two examples of statements regarding criminogenic needs had to be present. For example, it was not sufficient for the PO to ask, "How is your job going?" There had to be a follow-up comment or question. The intake interviews ranged from 5 minutes and 50 seconds to 47 minutes and 40 seconds in length. The average first supervision interview lasted 22 minutes and 34 seconds. Andrews et al. (1979), more than 20 years earlier, found an average of 35 minutes for probation officer interviews conducted in Ontario. Although the interviews were not lengthy, one must be reminded that probation officers are involved in other activities related to the client (e.g., meeting family members, calling employers, etc.). Thus, these findings reflect only one aspect of the work of probation officers.

Table 8 summarizes the findings for the first audio taped interviews with a focus on the criminogenic needs *identified by the PRA*. That is, the results shown in Table 8 are based on offenders having a need identified by the PRA and discussions around it. For youth, a need was identified if the subcomponent score was greater than or equal to one. Choosing a subcomponent score of 1 or more is a low threshold for defining a criminogenic need. For example, scoring positively on only one of nine items on the Substance Abuse subcomponent would define a criminogenic need. However, this liberal assessment of a criminogenic need maximized the number of cases for our small group of young offenders.

Table 8. Discussions of Needs Identified in the Primary Risk Assessment at First Supervision Session

Need	Adult (n = 72)		Youth (n = 31)	
	# Identified	Discussed (%)	# Identified	Discussed (%)
Accommodation	21	12 (57.1)	15	11 (73.3)
Employment	28	16 (57.1)	-	-
Substance Abuse	32	25 (78.1)	29	19 (65.5)
Attitude	34	3 (8.8)	-	-
Family/Marital	40	36 (90.0)	30	23 (76.7)
Financial	26	9 (34.6)	-	-
Emotional	17	11 (64.7)	14	2 (14.3)
Peer Problems	38	8 (21.1)	30	13 (43.3)
Academic/Vocational	7	0.0 (0.0)	31	22 (71.0)

To facilitate reading Table 8, accommodation is used as an illustration. Twenty-one adult offenders (out of 72 possible cases) had accommodation identified as problematic by the PRA. In 12 or 57.1% of these cases the probation officer and probationer discussed the difficulties surrounding poor living conditions. Likewise 15 (of 31) young offenders had accommodation problems as measured by the youth PRA. Eleven cases (73.3%) evidenced audio taped discussions around this topic. For both adults and young offenders family/marital issues were the most frequently discussed criminogenic need. This was followed by substance abuse for adults (78.1%) and accommodation for youth (73.3%).

Some criminogenic need areas received relatively little attention. For example, employment difficulties, a problem area for 28 of 72 (38.9%) of adult probationers, were discussed in 57.1% of cases. Two of the major risk factors in criminal behaviour, antisocial attitudes and criminal peers, were evident for approximately half of adult probations. However, these need areas were infrequently discussed (8.8% and 21.1%). Similarly for youth, almost all (30 of 31) had peer problems but discussions around negative peer influence accounted for less than half of the cases (43.3%).

The amount of time an officer spends discussing a need area is important: 45 minutes discussing nine problem areas is quite different from 45 minutes spent on one or two problems. Table 9 presents information about the amount of time allocated to discussing a problem *when it is identified by the PRA for adults* (the numbers for young offenders were too low for meaningful analysis). To be included in the table there had to be a minimum of 10 cases where an identified problem was discussed. Thus, antisocial attitude (n=3), financial problems (n=9), mental ability (n=3), peer problems (n = 8) and academic difficulties (n = 7) are not presented in Table 9. The tapes were coded in five- minute segments. If an audiotape had four or more segments they were collapsed into one category.

In general, when criminogenic needs were discussed, in most cases over 15 minutes were devoted to these discussions. Employment was the exception where approximately 44% of discussions exceeded 15 minutes. Discussing the problem areas of accommodation and emotional difficulties received the lengthiest attention. Although these results suggest that probation officers spend most of their sessions discussing the criminogenic needs of offenders it must be recalled that for many offenders needs are identified but never discussed (Table 8). Table 9 shows that when a need is identified *and* the probation officer chooses to address the need then the interview tends to centre on that need.

Table 9. Percentage of Time (Tape Segments) Devoted to Discussions of Needs Identified in the Primary Risk Assessment at First Supervision Session: Adults

Need	Length of Interview (minutes)			
	0-5	6-10	11-15	16+
Accommodation (n = 12)	0.0	8.3	16.6	75.0
Employment (n = 16)	6.3	18.8	31.3	43.8
Substance Abuse (n = 25)	4.0	24.0	20.0	52.0
Family/Marital (n = 36)	0.0	19.4	19.4	61.1
Emotional (n = 11)	0.0	9.1	9.1	81.8

Note: n = cases with identified needs *and* discussed. See Table 8 for total number of adults with identified need.

Another way of viewing these first supervision sessions is to consider the variety of topics discussed. The following 14 topic areas were measured: 1) accommodations, 2) employment, 3) substance abuse, 4) antisocial attitudes, 5) family/marital, 6) financial, 7) emotions, 8) negative peer influence, 9) academics, 10) recreation, 11) spiritual, 12) health, 13) conditions of probations and 14) problems with self-regulation. Each audio taped interview was scored on a composite variable (VARIETY) as to the presence (score 1) or absence (score 0) of discussion for each topic area. Thus, an interview could be given a score ranging from zero to 14. The higher the score, the greater the range of topics discussed in the interview. Scores on the variable VARIETY ranged from 1 to 10 with an average score of 5.2. That is, the average first supervision interview included discussions of five different topic areas. As expected, the longer an interview, the more topics were discussed ($\underline{r} = .48$, $n = 103$, $p < .001$).

Of course, a probation officer is not required to limit an interview to dealing with criminogenic needs. Many other issues can arise that require attention. The probationer can be faced with an unexpected crisis and have issues that interfere with addressing criminogenic needs. Other possible discussion areas were coded from the audiotapes and the results are presented in Table 10. The most salient finding from Table 10 is that discussions of the conditions of probation, not unexpectedly given that it is early in the period of supervision, are evident in almost all cases. Also, noteworthy is that two-thirds of the youth cases demonstrated discussions around social and recreational activities (less than 24% of adult cases involved such discussions). Although noncriminogenic needs were discussed, they were discussed briefly (there was only one case where a noncriminogenic need was discussed for more than 15 minutes).

Table 10. Percentage of Time Devoted to Discussions of Other Topics at First Supervision Session (n)

Topic Area		Minutes		
		Any	0-5	6+
Social/Recreation:	Adult	23.7	16.7	7.0
	Youth	67.7	54.8	12.9
Religious/Spiritual:	Adult	4.2	4.2	0.0
	Youth	0.0	0.0	0.0
Health:	Adult	25.1	15.3	9.8
	Youth	3.2	3.2	0.0
Self-Regulation:	Adult	12.6	4.2	8.4
	Youth	6.4	3.2	3.2
Probation Conditions:	Adult	91.7	26.4	65.3
	Youth	100.0	12.9	87.1

Notes: Adults, n = 72; Youth, n = 31.

Specialized Cases

In Manitoba, offenders who have committed a domestic violence, general assault or sexual offence are administered the SRA and in Winnipeg are assigned specialized supervision. In this study, the number of these probationers was quite low. We can only speak in very general terms about the domestic violence (n = 22) and general assault cases (n = 35). There were only 13 sexual offenders leaving the numbers too small for analysis.

Domestic Violence. Twenty-two offenders were administered the Partner Assault scale. The Partner Assault scale classified 36% (n = 8) as low risk, 55% (n = 12) as medium risk and 9% as high risk (n = 2). Although the majority of these offenders were first offenders (68%), 41% caused injury to the victim.

In dealing with the male batterers, the majority accepted partial or full responsibility for their behaviour (77%). The first audio taped session was available for 18 male batterers and only 11 offenders had their 3 month and 6 month sessions recorded. Thus, we describe only the sessions at the first audiotaping.

During the first audio taped session, discussions surrounding accepting responsibility and cooperating and participating in treatment was evident in 78% of the audiotapes. However, discussions about the offender's relationship with his victim and empathy for the victim were relatively infrequent (approximately 22% of audiotapes included such discussions). Challenging violent attitudes was observed in 33% of the audiotapes and discussions around relapse prevention were evident in 50% of the cases.

Generally Assaultive Offenders. The General Assault scale was administered to 35 probationers. Only 9% were classified as high risk (n = 3) with 51% classified as medium risk (n = 18) and 40% as low risk (n = 14). The majority were first offenders (74%) but 46% caused injury to the victim and weapons were used by 37% of the general assault probationers.

In managing these offenders, the General Assault scale indicated that 17% refused to accept responsibility and 49% were rated as having low motivation for treatment. However, from the first audiotape, the coders rated most cases (67%) as cooperative with treatment. This appearance of cooperation did not last. For the 15 audiotapes submitted at six months, 73% of the audiotapes included discussions about the offender's uncooperativeness with treatment and failure to follow the probation officer's direction.

Discussing the warning signs to anger, empathy for the victim and managing anger are typical criminogenic need areas for violent offenders. Yet, most of the first audiotapes yielded little conversation around these topics (21% on empathy, 22% on relapse prevention and 7% on anger). At six months, discussions of empathy decreased to 7% and there were no discussions of anger. Discussions of strategies to prevent relapse did, however, increase and was found in 47% of the 15 six month audiotapes for the general assault probationers.

Problem Solving with Offenders

Problem solving involves four activities: information gathering, setting goals, generating strategies to achieve the goal and monitoring the successfulness of the strategies chosen. The value of problem solving is applicable to both adults and youth. For this reason, we report the results on our coding of problem-solving activities for both adult and young offender probationers.

Almost all of the 103 intake audiotapes (92%) involved the probation officer asking questions and gathering information presumably to help him or her better understand the problems of the probationer. Goal setting occurred in only 20% of the first audiotape, which may be understandable given that the treatment targets have already been set out in the Intervention Plan (in fact, references to monitoring plans was found in 63% of cases). Slightly less than half of the first intervention sessions (48%) had discussions about strategies for achieving goals.

At the six-month mark, analysis of the 54 audiotapes found that information gathering was still quite frequent (72%). Goal setting, however, decreased to 13% of the tapes. Generating and selecting strategies were found in 43% of the cases and monitoring remained high (72% of cases).

Using Community Resources

Probation officers cannot be expected to be experts in all things nor therapists for everyone. Involving agencies and others in the community to address the needs of offenders is an important aspect of case management. In this study community resources were broadly defined as any community agency or service that could support or help the client. It may be formal (e.g., the local employment agency) or informal (e.g., AA, teacher, employer). The use of community resources was coded according to six categories (see Table 11). In addition, a composite measure on the use of community resources was

constructed by combining the six categories. This measure is labelled Comprehensive Community Resources (CCR) and scores could range from 0 to 6.

It was our expectation that the use of community resources would change over time as the probation officer became more familiar with the offender's situation and intervention strategies were developed. Table 11 summarizes how community resources were used as measured in the audio taped interviews at the first session, three months and six months. The results shown in Table 11 are for both adults and young offenders. For the most part, there was very little change over time.

Table 11. Use of Community Resources over Time (Audiotape) (%)

Topic Area	Audiotape		
	1st	2nd	3rd
Naming agency or casual reference	55.3	31.5	24.1
Names with more information	40.8	25.9	25.9
Involves social support in community	20.4	24.1	11.1
PO monitors use	50.5	53.7	46.3
PO follows up with resource	9.7	5.6	1.9
PO assists to overcome obstacles	1.9	5.6	3.7
Any of the above discussed	79.6	70.4	74.1
CCR Scale (mean score)	1.8	1.5	1.1

Note: For the first audiotape, n = 103. For the second and third audiotape, n = 54.

From the audiotapes it was apparent that probation officers expect the involvement of community resources to help manage probationers. Over the three time frames, agency services or community resources were raised in discussions in at least 70% of the cases. However, the degree to which community supports and agencies are involved in the case management process was limited. The CCR average score was between 1.1 and 1.7 reflecting the fact that discussions and activities surrounding community resources were infrequent. Most discussions involved telling the offender what resources were available (naming agencies), involving family members and friends in helping the client or asking the offender if he/she made contact with a community resource. Directly contacting an agency or community resource or assisting the probationers with accessing community supports were very infrequent.

Influencing Offenders in Interpersonal Relationships

Individuals can change as a result of experiences with others. Sometimes changes occur haphazardly but most of the time, other people intentionally attempt to change the behaviour of an individual. The most direct ways of influencing the behaviour of individuals is to reward desirable behaviour and punish or ignore undesirable behaviour. However, the impact of interpersonal rewards and punishment

is moderated by the relationship between the person who is trying to effect change and the individual whose behaviour is a target for change.

Part 1. Establishing a Relationship

Interpersonal rewards and punishments are much more meaningful if the source of these rewards and punishment is valued and respected. Within the case management context, it is important for the probation officer to establish a positive, warm and respectful relationship with the client in order for the probationer to be willing to listen to what the probation officer has to say and to follow his or her advice.

The assessment of the relationship dimension was based upon two measures. First, a paper-and-pencil test (Relationship Questionnaire; RQ) was administered at the six-month point. Both the probation officer and the probationer completed the RQ independently. The problem with this measure was that it was completed for only those probationers and officers who were still involved in the study. The sample size was only 48 and likely biased due to the higher risk offenders dropping out as the project progressed. The second measure was derived from an analysis of the audiotapes. The audiotapes were coded along seven indicators of positive interpersonal skills. The seven indicators were: 1) empathy, 2) openness, 3) warmth, 4) firmness, 5) prompting and encouragement, 6) enthusiasm and 7) humour.

Scores on the RQ ranged from 77 to 107 for the Probation Officers and 70 to 123 for the probationers (n = 48). There were no statistically significant differences in the average scores for the two samples (91.6 and 98.6 respectively). A median split of RQ total scores found no reliable association between RQ scores (low/high) and risk level for the 39 adult offenders although all three high-risk adult offenders had RQ scores below the median. Three audiotape categories were correlated with the Probation Officer's RQ total score (openness, warmth and prompting and encouragement) and only one audiotape category correlated with the Probationer's RQ total score (firmness). Our intention is to conduct further analyses of the RQ to assess the scale's construct and predictive validity. Until we can conduct these analyses further comment on the paper-and-pencil measure will be reserved for another report.

For the analysis of the audiotapes, the seven relationship indicators were correlated with the overall quality rating given by the coders. Each audiotape was rated on a five-point scale (from very poor to very good) reflecting the assessor's judgement as to how well the PO handled the session. Five of the relationship indicators differentiated satisfactory or better ratings from poor or very poor ratings. For example, expressions of warmth were evident in only 9% of audiotapes rated poor or very poor but such expressions were present in 31% of tapes rated satisfactory and 64% of tapes rated good or very good. Two measures, humour and prompting and encouragement failed to differentiate poor sessions from the better quality sessions.

The assessment of relationship factors from the audiotapes is presented in Table 12. The most common indicator of a positive relationship was evident in the high frequency of prompting and encouraging behaviour from the probation officer. But, as already noted, this behaviour failed to differentiate high quality interviews from low quality interviews (probably because prompting and encouragement was evident in almost all of the audiotapes).

Table 12. Relationship Factors over Time (Audiotape) (%)

Relationship Factor	Audiotape		
	1st	2nd	3rd
Empathy	48.5	35.2	22.2
Openness	54.4	66.7	59.3
Warmth	45.6	40.7	48.1
Firmness	45.6	53.7	24.1
Enthusiastic	27.2	27.8	44.4
Prompting and encouragement	97.1	94.4	96.3
Humour	30.1	27.8	42.6

Note: For the first audiotape, n = 103. For the second and third audiotape, n = 54.

Expressions of openness and warmth, occurring in approximately half of the interviews, were the next most frequent behaviours that were observed. It appears that these behaviours are part of an individual's interpersonal style and that they change little with time. All other indicators of relationship skills occurred less frequently and some changed with time. Empathic statements (paraphrasing, reflection of feelings, etc.) decreased over the six-month period as did firm but fair statements (i.e., setting appropriate limits for the probationer). On the other hand, enthusiasm and humour increased over time.

Also noteworthy was the lack of evidence of behaviours that could "turn off" the probationer. Coders were attentive to indicators of unfriendly, hostile behaviour from the probation officer (e.g., "Don't interrupt me, can't you see I'm talking") or evidence of boredom (e.g., "I don't find this very interesting"). From our review of 211 audiotapes over the three time frames, only seven instances of such behaviour were noted.

Part 2. Giving Direction and Shaping Change

Behavioural interventions are one of the major characteristics of effective treatment with offenders. Behavioural interventions include the modeling of desired behaviour, opportunities to practice the behaviour, providing appropriate feedback (i.e., the systematic reinforcement of prosocial behaviours and discouragement of antisocial behaviours), teaching relapse prevention and the assignment of behavioural homework. The degree to which probation officers engaged in these practices was assessed from the audiotapes.

In Table 13 the prevalence of the major indicators of behavioural intervention is presented. Prosocial reinforcement by the probation officers was the most frequently used method of influencing change in their clients. That is, when an offender reported engaging in a prosocial activity (e.g., spent the day searching for work) the officer recognized this as desirable and expressed approval. Interestingly, probation officers were not very responsive to antisocial expressions from their clients (antisocial discouragement was noted in 18.5% to 25.9% of the audiotapes). When the probationer reported an

antisocial activity or expressed an antisocial attitude the probation officer did not note this nor challenge the behaviour or attitude.

Other aspects of behavioural intervention (i.e., prosocial modeling, practice, relapse prevention and the assignment of tasks or "homework") occurred in a minority of the audiotapes. Once again, this behaviour did not change over time – if probation officers were not using behavioural techniques to bring about change near the beginning of supervision then they were not doing it six months later. Only discussions around relapse prevention showed an increase but only from the third to six-month period. From an organizational perspective, the areas of behavioural influence do indicate where education and training can be targeted to better position probation officers as effective change agents.

As with our analysis of the relationship factors, probation officers were found not to engage in behaviours that are harmful to efforts to induce change in the offender. Only six instances of the officer modeling antisocial behaviour (e.g., rationalizes crime) and three examples of reinforcing antisocial behaviour were found among the audiotapes.

Table 13. Directive Factors over Time (Audiotape) (%)

Factor	Audiotape		
	1st	2nd	3rd
Prosocial Modeling	16.5	14.8	14.8
Practice	22.3	24.1	24.1
Prosocial Reinforcement	68.0	55.6	72.2
Antisocial Discouragement	20.4	25.9	18.5
Relapse Prevention	16.5	25.9	29.6
Homework Assignment	28.2	27.8	24.1

Note: For the first audiotape, n = 103. For the second and third audiotape, n = 54.

Are Offenders Changing?

At six months, 44 adult probationers were re-administered the PRA to assess any improvements in offender risk. There was a statistically significant reduction in risk scores for adults (8.02 to 6.39, $t = 3.42$, $df = 43$, $p < .001$). The numbers of youth available with six-month retest scores was very low. There were only 10 cases for the youth. Thus, the finding of an increase in PRA scores for youth (16.2 to 19.6, $df = 9$, $t = -2.40$, $p < .05$) is highly suspect.

In order to maximize our sample size, both adults and youth were combined for the analysis of the test-retest scores on the paper-and-pencil tests. No statistically significant changes were found for adult and youth probationers on the Pride in Delinquency scale and the Social Support for Crime scale. However, total scores on the Aggression Questionnaire decreased from 78.4 to 69.5 ($t = 3.29$, $df = 48$, $p < .01$).

Even though few significant changes were observed from the audiotapes (Tables 11 to 13), the paper-and-pencil tests, and the risk measures, assigned levels of supervision as measured by the Risk Management Review did change for many offenders. Examining file data from the participating and non-participating probationers (n = 189), 92.1% of cases were kept on the same reporting requirements during the first three months of supervision. However, by the end of six months of supervision, 57.1% had changes in their reporting requirements. Thirty-one per cent of the probationers had decreases in supervision while twelve percent had their supervision requirements increased.

Near the end of the data collection when we undertook the file reviews, evidence of breaches and new arrests were appearing on the offenders' records. Twenty percent of probationers, both participating and non-participating, had a breach of conditions recorded on their file. Twenty-two percent had a new arrest.

Probation Officers' Opinions of Risk Assessment and Treatment

Engaging in a certain behaviour requires knowledge of the skills required and attitudes supportive of the behaviour. Of particular interest in this study of case management practices are the skills required to supervise offenders appropriately. However, we also gathered information on the attitudes supportive of these skills.

Sixty-three probation officers (a sample of both participating and non-participating officers) were asked to rate a number of statements concerning the PRA and offender treatment. Their responses are summarized in Table 14.

Table 14. Probation Officer Attitudes Toward Risk Assessment and Treatment (%)

Statement	Agree	Somewhat	Disagree
PRA is a valid measure of risk	63.5	23.8	12.6
PRA is helpful in supervision	53.9	30.2	15.8
PRA clarifies what treatment would help	38.1	41.3	20.6
Treatment reduces recidivism	63.5	28.6	7.9
Substance abuse treatment is effective	38.7	33.9	27.5
PO can be effective in delivering treatment	71.4	20.6	7.9
Professionals should deliver treatment	69.8	17.5	12.7

Although the vast majority of probation officers had positive orientations to the PRA and offender treatment, the attitudes can be seen as relatively "soft" especially with respect to their views of the PRA. For example, 23.8% answered only "somewhat" to the statement, "the PRA is a valid and accurate way to assess the level of risk to re-offend". The relationship of the PRA for case planning was even more ambivalent. The treatment of offenders, in general, was viewed more favourably although some scepticism may be read into the value of substance abuse treatment.

Summary and Conclusions

The overall purpose of this study was to better understand how probation officers use risk-needs assessments to formulate their case plans and how they manage their cases. This study provides a baseline of present practice that allows us to build upon and develop a more effective approach to case management. That having been said, the study was not without methodological limitations and difficulties. We did not have the participation that we were hoping for, leaving us relatively few cases on which to base our findings. The small sample of youth cases prevented some analyses and the lack of participation by 42 probation officers raised the possibility that the results would not generalize. However, a comparison of participating and non-participating probation officers and probationer files revealed few differences. This leads us to tentatively conclude that the findings are representative of case management practice in Manitoba.

Our major findings and commentary follow.

1. Contacts with probationers appear limited.

Over the course of the first three months, probation officers met with their offenders an average of 4.3 times. There are few reports in the literature of how often probation officers have face-to-face contacts with their clients. Latessa (1987) found an average of 1.6 contacts per month in Ohio probation, approximately the same number that we found in Manitoba probation. This number of contacts may be appropriate for low risk offenders but we found that this was the average for all offenders in the study. For adults, high-risk offenders were seen more frequently than low and medium risk offenders but there were no differences in the average number of contacts for low and medium risk offenders. For youth, risk level was unrelated to the number of contacts.

The average length of session between the probation officer and the probationer was slightly more than 22 minutes. These two findings (number of contacts and length of session) raise the question as to whether or not probation supervision can be effective with this amount of time devoted to meeting with probationers. However, we need to keep in mind that probation officers are involved in other activities (e.g., making referrals, meeting with collaterals) and not all of their time is spent in direct contact with their clients. A broader examination of practice in probation is left for further research.

The issue that arises from these findings is the need to identify the reasons why probation officers are not spending more time with their clients. The most obvious reason may be caseloads. However, caseload size was not associated with either the number of contacts in the first three months or the length of the audio taped session. Another reason may be that probation officers are engaged in other activities related to supervision of the client such as meeting with family members and dealing with welfare agencies that place limits on the time they can spend directly with the probationer. Further research in this area is suggested.

2. Intervention Plans are not driven by the PRA.

When needs were identified by the PRA, they often did not find their way into the Intervention Plan. Substance abuse intervention was the most commonly noted action and this was found in approximately 80% of the cases where substance abuse was a problem. In addition, the courts mandated the majority of the actions listed in the Intervention Plans. Only with respect to employment and accommodations did it appear that the probation officer was the primary catalyst for providing a

plan of intervention. However, these plans were infrequently listed, especially for employment where more than 40% of adult probationers evidenced problems but only 10% of these cases described a way of addressing the need.

Two processes may be operating that weaken the link between assessment and the formulation of an intervention plan. First, staff may feel that they must follow the direction of the court and give priority to interventions mandated by the court. It is unclear as to how accurate the court's assessment is regarding the needs of the offender. As a result, this "mandate driven" case management restricts the probation officer's own assessment of the offender's needs and could potentially interfere with effective case management. Second, the physical separation of the assessment instrument from the Intervention Plan (they are two separate forms) hinders decisions linking the two. If these two processes account for the disjoint between assessment and the case plan then it would be fruitful to open discussions with judges regarding court-ordered conditions and perhaps consider integrating the assessment instrument with the Intervention Plan.

3. Identified needs are not being addressed in supervision.

Analyses of the audiotapes showed that identified criminogenic needs were not discussed in the majority of cases and that community resources were used minimally to assist the offender. These results may not be all that surprising given that actions to address offender needs are loosely formulated in the Intervention Plan. After all, if the Intervention Plan does not build on the PRA assessment of needs, then how can we expect probation officers to discuss the problems of probationers in their sessions? Based on the offender rehabilitation literature, the first step in behavioural change is to identify and address criminogenic needs. Educating and training probation officers to focus some of their discussions on the criminogenic needs of those they supervise would be an important step to improving probation services.

4. Probation officers can be more active.

Establishing a good relationship with the offender and then providing the offender with structured direction are key to reducing recidivism. Upon examining the audio taped interviews we found many instances of probation officers demonstrating warmth, openness, encouragement and other indicators of a positive relationship. However, evidence of good relationship skills was found in approximately half of the audiotapes. Fortunately, clearly hostile interactions with the offender were very rare. Probation officers tended to be respectful toward their clients but it was also clear that they had the skills to do even better in gaining attention and respect from the offenders by using relationship skills more frequently and consistently.

Along the structuring and directive dimension of interpersonal influence we found, as with relationship skills, that probation officers could do more. They were quite good in praising and rewarding offenders when they said something prosocial but missed opportunities to alter antisocial expressions through appropriate discouragement. Other skills (e.g., prosocial modeling, practice) that could be very effective in changing offender behaviour were evident in a minority of audio taped interviews.

The general picture that emerged from the audio taped interviews was that probation officers were holding back from more active and direct efforts to change the behaviour of the probationers. The

responsibility to bring about change rested heavily on the offender. Probation officers may tell their probationers where they could go to receive assistance in the community and may ask the offenders if they followed through with a community agency. However, we found very few examples of an officer contacting the agency directly to ask how the offender was doing and if he/she could be of any help. We found that probation officers could be very friendly and warm and also provide good advice and direction but these behaviours were not consistently manifested in the taped interviews. Although education and training are important if the situation is to improve, examination of organizational structures and policies (e.g., kinds of activities expected from probation officers, the role of court mandated treatment in the formulation of case plans) may also be needed.

5. Positive changes in the offenders were ambivalent.

Interpreting changes over the six-month monitoring period requires caution. Almost half of all cases that began the study were lost by the six-month mark. The only positive change noted during the six months was a decrease in PRA risk scores for adults. For youth, risk scores actually increased but this finding is likely unreliable given the small sample size. No significant changes were observed from the audiotapes and, from the research questionnaires, only the total score on the Aggression Questionnaire showed a decrease. Finally, despite the lack of significant behavioural and test evidence, 31% of probationers were re-assigned to lower levels of supervision six months after supervision. It is unclear from the data available to us on what basis staff made the decision to decrease supervision levels for these probationers. Further study may be warranted to identify the factors that probation officers consider when altering supervision levels.

A Closing Statement

The probation officers who participated in this project and the managers who gave their support to the study should be commended for their courage to place themselves under such scrutiny. Perhaps, it was their belief that only by open and frank examination can probation services improve. At this point, we have described the starting line for a race to provide better supervision to offenders. In that race, it is clear that training and changes in "the way we do business" are required. Probation officers can learn to do more and to do it better. Managers can alter policies and procedures and seek the resources probation officers need to be more effective. The beneficiaries of such an effort will be the staff, the offenders and the community.

References

Andrews, D. A., & Bonta, J. (2003). *The psychology of criminal conduct* (3rd ed.). Cincinnati, OH: Anderson Publishing.

Andrews, D. A., Bonta, J., & Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal Justice and Behavior, 17*, 19-52.

Andrews, D. A., Hoge, R. D., & Leschied, A. W. (2002). *Youth Level of Service and Case Management Inventory*. Toronto, Ontario: Multi-Health Inc.

Andrews, D. A., & Kiessling, J. J. (1980). Program structure and effective correctional practice: A summary of CaVic research. In R. Ross & P. Gendreau (Eds.), *Effective correctional treatment* (pp. 439-463). Toronto, Ontario: Butterworths.

Andrews, D. A., Wormith, J. S., & Kiessling, J. J. (1985). *Self-reported criminal propensity and criminal behaviour: Threats to the validity of the assessments of personality* (Programs User Branch User Report, No. 1985-27). Ottawa, Ontario: Solicitor General of Canada.

Bonta, J., Parkinson, R., Pang, B., Barkwell, L., & Wallace-Capretta, S. (1994). *The Revised Manitoba Classification System*. Ottawa, Ontario: Solicitor General Canada.

Buss, A. H., & Perry, M. (1992). The Aggression Questionnaire. *Journal of Personality and Social Psychology, 63*, 452-459.

Dowden, C., & Andrews, D. A. (in press). The importance of staff practice in delivering effective correctional treatment: A meta-analytic review of core correctional practice. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*,

Gendreau, P, & Goggin, C. (1999a). Staff/client interaction: Probationer/Parolee version. Unpublished manuscript, University of New Brunswick at Saint John, New Brunswick.

Gendreau, P, & Goggin, C. (1999b). Staff/client interaction: Probation/Parole Officer version. Unpublished manuscript, University of New Brunswick at Saint John, New Brunswick.

Healey, K. M. (1999). Case management in the criminal justice system. *Research in Action*. Washington, D.C.: National Institute of Justice

Hendrick, D., & Farmer, L. (2002). Adult correctional services in Canada, 2000/01. *Juristat, 22(10)*, 1-24.

Kerry, G. P. (2001). Understanding and predicting intimate femicide: An analysis of men who kill their intimate female partners. Unpublished doctoral dissertation, Carleton University.

Latessa, E. J. (1987). The effectiveness of intensive supervision with high-risk probationers. In B. R. McCarthy (Ed.), *Intermediate punishments: Intensive supervision, home confinement and electronic surveillance* (pp. 99-112). Monsey, NY: Willow Tree.

Lipsey, M. W. (1989). The efficacy of intervention for juvenile delinquency: Results from 400 studies. Paper presented at the 41st meeting of the American Society of Criminology, Reno, NV.

Lösel, F. (1995). The efficacy of correctional treatment: A review and synthesis of meta-evaluations. In J. McGuire (Ed.), *What works: Reducing reoffending*. (pp. 79-111). Chichester, England: Wiley.

Loza, W., & Loza-Fanous, A. (1999). Anger and prediction of violent and nonviolent offenders' recidivism. *Journal of Interpersonal Violence, 14*, 1014-1029.

McGuire, J., & Priestly, P. (1995). Reviewing what works: Past, present and future. In J. McGuire (Ed.), *What works: Reducing reoffending*. (pp. 3-34). Chichester, England: Wiley.

Rhine, E. R. (2002). Why "what works" matters under the "broken windows" model of supervision. *Federal Probation, 66*, 38-42.

Shields, I. W., & Whitehall, G. (1991). The Pride in Delinquency Scale. Paper presented at the Eastern Ontario Correctional Psychologists Conference, Burritts Rapids, Ontario, December.

Simourd, D. J. (1997). The Criminal Sentiments Scale-Modified and Pride in Delinquency scale: Psychometric properties and construct validity of two measures of criminal attitudes. *Criminal Justice and Behavior, 24*, 52-70.

Simourd, D. J., & van de Ven, J. (1999). Assessment of criminal attitudes: Criterion- related validity of the Criminal Sentiments Scale-Modified and Pride in Delinquency Scale. *Criminal Justice and Behavior, 26*, 90-106.

Solicitor General Canada. (2002). *Correctional and conditional release statistical overview*. Ottawa: Solicitor General Canada.

Trotter, C. (1996). The impact of different supervision practices in community corrections: Cause for optimism. *Australian and New Zealand Journal of Criminology, 29*, 1-18.

Trotter, C. (1999). *Working with involuntary clients: A guide to practice*. Thousand Oaks, CA: Sage.

Whitehall, G.C. (1993) *A comparison of incarcerated young offenders and community controls*. M.A. Thesis, Carleton University, Ottawa.

Rapport pour spécialistes

La gestion des cas au sein des Services de probation du Manitoba

2004-01

Sécurite publique et Protection civile Canada

Canada

James Bonta et Tanya Rugge

Sécurité publique et Protection civile Canada

Bill Sedo et Ron Coles

Ministère de la Justice du Manitoba, Services correctionnels

La gestion des cas au sein des Services de probation du Manitoba

2004-01

avec l'aide de

Kim Smallshaw, Jennifer Ashton, Guy Bourgon

Sécurité publique et Protection civile Canada

N° de cat. JS42-120/2004
ISBN 0-662-67858-3

Remerciements

La recherche décrite dans le présent rapport a été mise en route sur l'insistance de Louis Goulet qui, à l'époque, était directeur des Services correctionnels communautaires (Manitoba). M. Goulet croyait fermement que les services correctionnels pouvaient être améliorés par des recherches actives qui contribueraient à faire avancer les politiques et la pratique. Le projet a été poursuivi par Bob Dojack, le directeur actuel des Services correctionnels communautaires.

Avant de commencer, nous avons formé un comité consultatif de recherche pour nous aider dans les essais d'enregistrement des entrevues, et veiller à ce que notre recherche soit réalisable du point de vue opérationnel. Ce comité était composé de Brent Apter, Keith Biggar, Earl Norlander, Walter Tielman et Ken Waltman. Leurs conseils ont été grandement appréciés.

De nombreuses personnes nous ont aidés au cours de cette recherche. Nous ne pouvons les mentionner toutes, et nous craignons d'en oublier un grand nombre. Nous remercions Grace Nascimento et Wanda Miron pour leurs efforts de coordination à Winnipeg, et Karl Hanson pour ses avis sur les délinquants sexuels et les conjoints violents. Enfin, nous aimerions remercier notre équipe d'assistants à la recherche, Kristina Bond, Ian Broom et Jennifer Lavoie pour leur travail de codage de certaines des données et d'essais sur certaines formules.

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Sécurité publique et Protection civile Canada ou du ministère de la Justice du Manitoba (Services correctionnels).

Table des matières

Sommaire 1

La gestion des cas au sein des services de probation du Manitoba 3

Pratique actuelle et base de connaissances 3

Méthode et procédures 5

La stratégie de recherche générale 5

Confidentialité 5

Échantillonnage des délinquants 6

Modalités de sondage 7

1. Évaluation initiale du risque et des besoins 7
2. Questionnaires de recherche 7
3. Entrevues enregistrées sur bandes magnétiques 8
4. Mesures de changement : réévaluation à l'étape des six mois. 9
5. Examen des dossiers 10
6. Entrevues avec les agents de probation 10

Comparaison avec des groupes non participants 10

Résultats 11

Caractéristiques des échantillons de recherche 11

Gestion des cas et affectation des ressources 14

Formulation d'un plan de gestion des cas 15

Les besoins criminogènes dans la surveillance 17

Cas spéciaux 20

Violence familiale. 20

Délinquants ayant commis des voies de fait. 20

Résolution de problèmes avec les délinquants 21

Utilisation des ressources communautaires 21

Influence des délinquants dans les relations interpersonnelles 22

Partie 1 : Établissement d'une relation 22

Partie 2 : Donner une orientation et façonner le changement 24

Les délinquants changent-ils? 25

Opinions des agents de probation sur l'évaluation du risque et le traitement 26

Sommaire et conclusions 27

1. Les rencontres avec les probationnaires semblent limitées. 27
2. Les plans d'intervention ne se basent pas sur l'ERP 27
3. Les besoins repérés ne sont pas toujours abordés dans la surveillance. 28
4. Les agents de probation pourraient être plus actifs. 28
5. Changements positifs ambivalents chez les délinquants 29

Mot de la fin 29

Bibliographie 31

Sommaire

Au Canada, la surveillance des délinquants dans la collectivité incombe la plupart du temps aux services de probation. D'après les comptes rendus de recherche, la surveillance est plus efficace lorsque les besoins des délinquants sont correctement déterminés et traités. Bien que l'efficacité des programmes de réadaptation des délinquants ait été abondamment traitée dans la littérature, il y a eu relativement peu de recherche sur l'influence que les agents de probation peuvent avoir sur leurs clients pour les amener à changer.

Dans le cadre de la présente étude, les agents de probation de la province du Manitoba ont accepté de laisser enregistrer sur bande sonore des séances de surveillance avec les probationnaires. On a également recueilli des données à partir de dossiers, d'entrevues et de questionnaires de recherche. Les analyses des données étaient axées sur la corrélation entre les évaluations initiales des délinquants et les plans de gestion des cas, et la manière dont ces plans étaient mis en œuvre dans la surveillance communautaire.

Les résultats indiquent que l'élaboration de plans d'intervention se fondait davantage sur les ordres du tribunal que sur les données tirées de l'évaluation des délinquants. La surveillance n'était donc pas axée sur les besoins du délinquant autant qu'on s'y attendrait. Les agents de probation ont des comportements susceptibles d'enclencher des changements comportementaux positifs chez les probationnaires, mais on pourrait s'attendre à mieux.

En général, l'étude donne un aperçu des pratiques actuelles dans la surveillance communautaire et désigne des secteurs où il y aurait lieu d'améliorer les choses. Avec de la formation et du soutien, les agents de probation pourraient devenir des agents de changement plus efficaces.

La gestion des cas au sein des services de probation du Manitoba

D'après les recherches sur le traitement des délinquants, l'intervention au chapitre des services à la personne est un des moyens les plus efficaces de réduire le comportement criminel (Andrews et Bonta, 2003); il l'est d'autant plus quand ces services sont dispensés dans la collectivité. En 2000-2001, il y avait 100 526 délinquants adultes en probation au Canada, 1 474 en liberté conditionnelle à partir d'une prison provinciale, 9 885 faisant l'objet d'une condamnation avec sursis, et 7 581 en liberté sous condition d'un pénitencier fédéral (Hendrick et Farmer, 2002; Solliciteur général Canada, 2002). Pour ce qui est des jeunes contrevenants, 48,4 % de toutes les décisions prises par le tribunal de la jeunesse aboutissaient à une probation. La surveillance des délinquants et la prestation des services incombent aux agents de probation et aux agents de libération conditionnelle. La présente recherche porte essentiellement sur la manière dont les agents de correction de la collectivité s'acquittent de cette responsabilité.

Pratique actuelle et base de connaissances

Ces quinze dernières années, l'analyse bibliographique des ouvrages sur la réadaptation des délinquants a établi que la prestation de services à des délinquants est associée, en moyenne, à une réduction de dix points de pourcentage dans la récidive (Andrews et Bonta, 2003; Lipsey, 1989; Lösel, 1995; McGuire et Priestly, 1995). D'autres analyses ont cerné quelques-unes des caractéristiques associées à l'efficacité de la réadaptation. L'efficacité de la réadaptation repose sur trois grands principes relatifs au risque, aux besoins et à la réceptivité (Andrews, Bonta et Hoge, 1990).

Le principe relatif au risque repose sur le fait que le niveau de services doit correspondre au niveau de risque que présente le délinquant. Le principe relatif aux besoins repose pour sa part sur le fait que l'intervention doit cibler des facteurs ayant trait à la perpétration de l'infraction (appelés souvent cibles intermédiaires ou besoins criminogènes) et le principe relatif à la réceptivité générale repose sur le fait que les interventions doivent suivre une démarche adaptée au délinquant. En général, les traitements cognitivo-comportementaux donnent de très bons résultats. L'application des trois principes, particulièrement dans la collectivité, a déjà amené une réduction de la récidive allant jusqu'à 50 % (Andrews et Bonta, 2003).

La gestion des cas est l'élément central des services correctionnels communautaires. Quand elle est faite adéquatement, elle constitue non seulement un facteur de responsabilisation dans la surveillance et les services, mais aussi un modèle de premier ordre pour procéder à la surveillance des délinquants en toute sécurité dans la collectivité. La gestion des cas exige une évaluation adéquate des besoins des délinquants et exige aussi que ces besoins soient liés à un plan de prestation de services (Healey, 1999). Les ouvrages sur la réadaptation des délinquants améliorent les pratiques de gestion des cas des années 1970 et des années 1980 en constituant une base documentée pour une pratique de gestion des cas efficace (Rhine, 2002).

Selon les ouvrages sur la réadaptation des délinquants, une gestion des cas efficace devrait comporter les caractéristiques générales suivantes :

1) une évaluation du risque que présente le détenu afin de déterminer le niveau de surveillance approprié (les délinquants à risque plus élevé faisant l'objet d'une surveillance plus serrée);

2) une évaluation des besoins criminogènes pour définir les buts de l'intervention;

3) la prestation de services répondant aux besoins criminogènes.

Les services de probation au Manitoba ont essayé de suivre ces caractéristiques générales de gestion des cas de deux manières importantes. Tout d'abord, tout délinquant passant sous le régime de surveillance dans la collectivité se voit administrer un instrument d'évaluation du risque et des besoins qui donne une évaluation des risques de récidive qu'il présente et détermine ses besoins criminogènes. Ensuite, les agents de probation remplissent un plan d'intervention basé sur l'évaluation du risque et des besoins qui décrit les services nécessaires pour répondre aux besoins criminogènes du probationnaire. La formation directe du personnel en matière de méthode cognitivo-comportementale d'intervention ne fait pas partie actuellement du programme de formation des agents de probation, mais les manuels de politique pour la province indiquent clairement un intérêt pour cette méthode d'intervention.

Dans leur énoncé de vision, les Services correctionnels du Manitoba se donnent comme objectif d'avoir le taux de récidive le plus faible au Canada. Pour atteindre ce but, il faut que la gestion des cas se fasse selon des degrés appropriés de contrôle, de surveillance et de soutien. Il faut aussi que les délinquants reçoivent les programmes et les services qui leur permettront de réduire leur comportement criminel.

Au Manitoba, il y a environ 8 000 délinquants adultes et jeunes contrevenants sous surveillance dans la collectivité. Dans le cadre du processus d'admission, tous les délinquants condamnés font l'objet d'une évaluation à l'aide de l'Évaluation du risque primaire (ERP). L'ERP, dont il existe une version pour les adultes et une autre pour les jeunes, est un instrument de classification générale du risque et des besoins. Les délinquants adultes condamnés pour infraction avec violence, agression sexuelle ou violence familiale sont de plus soumis à l'Évaluation du risque secondaire (ERS), instrument spécialement adapté au type d'infraction. Il y a une ERS pour la violence conjugale, une autre pour les voies de fait générales et une autre pour l'agression sexuelle. Bien que l'ERP ait été validée pour les adultes et pour les jeunes, il y a eu peu de recherche sur les instruments d'ERS. Une tentative antérieure pour valider l'ERS pour l'agression sexuelle a donné des résultats mitigés, et maintenant elle ne sert que pour guider la planification des cas cliniques. On procède actuellement à une autre étude en vue de valider l'ERS pour la violence conjugale et l'ERS pour les voies de fait générales.

Les divers instruments de classification des délinquants utilisés au Manitoba ont deux fonctions importantes : les résultats de l'ERP et de l'ERS donnent des mesures objectives dont on peut se servir pour déterminer : a) le degré de surveillance nécessaire d'après le risque de récidive; b) les points sur lesquels il faut travailler pour réduire le risque.

Malheureusement, il y a eu très peu de recherche sur le lien entre l'évaluation du risque et des besoins, et la gestion des cas. Les agents de probation se servent-ils des évaluations pour la planification des cas? Que font les agents de probation au cours de leurs rencontres avec les probationnaires? Quel genre de stratégies de gestion des cas réduit la récidive? Les réponses à ces questions ne se trouvent guère dans les ouvrages et cependant on en aurait grand besoin pour améliorer les pratiques de surveillance.

La présente étude décrit et évalue le processus de prestation des services dans un contexte de probation. Plus précisément, la recherche examine la validité et l'utilité des instruments d'évaluation dont on se sert couramment en probation, le caractère approprié des cibles de traitement choisies pour l'intervention et les méthodes à suivre pour inciter les délinquants à changer. Les résultats de cette

étude permettront d'améliorer la politique, la pratique et la formation du personnel dans un milieu correctionnel.

Méthode et procédures

La stratégie de recherche générale

Le projet de recherche a deux caractéristiques importantes. D'abord, les cas ont été surveillés pendant un certain temps, et des évaluations ont été effectuées au début de la probation, après trois mois et après six mois. Les données sur l'évaluation comprenaient des instruments administrés couramment, comme l'ERP et l'ERS, et cinq échelles de recherche. Ces évaluations multiples nous ont permis de voir comment les délinquants, et les services qu'ils reçoivent, changent avec le temps.

La deuxième caractéristique de l'étude est l'évaluation comportementale de l'interaction agent-probationnaire. Les séances agent-probationnaire étaient enregistrées sur bande magnétique aux étapes indiquées plus haut. Ensuite, les bandes sonores étaient codées pour les stratégies d'influence comportementale. Enfin, un rapport établira les liens entre les comportements enregistrés dans le cadre de l'étude, et le succès ou la récidive du délinquant.

À des fins d'intégrité de la recherche, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour nous acquérir la coopération des agents de probation sur le terrain. Un comité consultatif de recherche a aidé l'équipe de recherche à prendre les dispositions opérationnelles et logistiques nécessaires pour la surveillance et la collecte des données. L'auteur principal a présenté la proposition de recherche aux directeurs sectoriels et a visité tous les bureaux de probation de la province. Des rapports d'étape ont été affichés régulièrement sur l'intranet du gouvernement, et un numéro sans frais a été mis à la disposition des agents et des probationnaires – la recherche a été faite de façon aussi publique et transparente que possible. Des instructions enregistrées pour remplir les questionnaires papier-crayon ont été mises à la disposition des délinquants analphabètes, et des services de traduction ont été fournis quand c'était nécessaire.

Confidentialité

Étant donné que le questionnaire n'était pas inclus dans les ordonnances de probation, nous avons dû demander aux probationnaires d'y participer volontairement. Nous avons obtenu d'eux un consentement éclairé avant d'administrer les questionnaires de recherche. Pour les jeunes, on a également fait remplir des formulaires de consentement par les parents ou les gardiens. Ces questionnaires ont été remplis à titre confidentiel et retournés dans des enveloppes scellées à l'équipe de recherche. Ainsi, le personnel des services de probation n'avait pas accès aux questionnaires remplis.

De même, les agents de probation eux-mêmes ont été priés de remplir un bref questionnaire après six mois et de participer à une entrevue avec un assistant de recherche. Les données du questionnaire et de l'entrevue n'étaient également accessibles qu'à l'équipe de recherche. Les agents des services correctionnels du Manitoba n'avaient pas accès à l'information du probationnaire ou de l'agent de probation recueillie au cours du projet.

Échantillonnage des délinquants

Le projet visait des adultes et des jeunes contrevenants. En 2000-2001, il y avait quelque 6 400 adultes et 2 000 jeunes sous le coup d'une peine de probation au Manitoba. Dans la province, tous les délinquants adultes condamnés à une probation surveillée se voient administrer l'ERP, et les délinquants condamnés pour voies de fait générales ou violence familiale sont évalués à l'aide de l'ERS appropriée (l'ERS pour agression sexuelle sert d'instrument de planification clinique). Environ 55 % des délinquants adultes sont évalués à l'aide d'un des instruments de l'ERS (40 % avec l'échelle de violence conjugale, 10 % avec l'échelle de voies de fait générales et 5 % avec l'échelle de l'agression sexuelle). Selon l'infraction, certains délinquants peuvent être soumis à plus d'un instrument d'ERS. Les jeunes contrevenants condamnés à une probation surveillée subissent une version de l'ERP pour jeunes contrevenants, qui est une modification de l'instrument Youth Level of Service/Case Management Inventory (Inventaire du niveau de service et de la gestion de cas pour les jeunes) (Andrews, Hoge et Leschied, 2002). S'il y a lieu, on administre aux jeunes les mêmes ERS qu'aux adultes.

Au moment de l'étude, il y avait 128 agents de probation, dont 108 surveillaient des adultes et des jeunes contrevenants (20 étaient des agents d'évaluation et des gestionnaires). En dehors de Winnipeg, la plupart des agents de probation surveillaient tous les types de cas, tant chez les adultes que chez les jeunes. À Winnipeg, les services de probation étaient séparés en unités pour adultes et unités pour jeunes. Il y avait deux unités pour jeunes, notamment une unité d'évaluation spécialisée où le personnel administrait l'ERP et l'ERS et remplissait le plan d'intervention avant de transférer le cas à un autre agent de probation qui le surveillerait. Les unités de probation pour adultes étaient organisées en bureaux pour les conjoints violents, les délinquants sexuels et les auteurs de voies de fait générales (ce type de spécialisation n'existe pas dans les bureaux pour les jeunes).

On a demandé à tous les agents de probation de participer au projet. Cependant, 62 seulement (57,4 % des agents de surveillance dans la province) ont présenté des cas. On ne sait pas au juste pour quelles raisons la participation n'a pas été plus importante. D'après des entrevues avec des agents non participants, le plus souvent, c'était à cause de leur charge de travail et, ensuite, le refus des probationnaires. Au moment de l'étude, la charge de travail était effectivement un problème, particulièrement dans les bureaux de Winnipeg.

Les délinquants étaient sélectionnés au fur et à mesure qu'ils étaient intégrés à la charge de travail des agents de probation chargés de la surveillance. Des agents qui ne faisaient que des évaluations initiales obtenaient le consentement du probationnaire et quelquefois leur demandaient de remplir le questionnaire de recherche. Les agents de probation de l'unité d'évaluation, tous de Winnipeg, n'avaient pas à enregistrer leurs séances d'évaluation initiale

Au début, le personnel des bureaux de Winnipeg a été prié de choisir les six premiers adultes consentants qui entraient dans leur charge de travail. Les agents de probation des autres secteurs de la province ont été priés de choisir les quatre premiers adultes et les deux premiers jeunes contrevenants qui entraient dans leur charge de travail. Pour ce qui est de l'unité de jeunes contrevenants spécialisée à Winnipeg, on devait choisir séquentiellement six jeunes délinquants.

Peu après le début de l'étude (janvier 2001), les agents sur le terrain ont fait savoir qu'à leur avis, six cas de recherche par agent de probation était une charge excessive. En conséquence, nous avons réduit notre exigence à quatre cas par agent de probation en février 2001. En dépit de tous nos efforts pour réduire autant que possible le surcroît de travail des agents de probation, la participation au projet a été bien inférieure à nos attentes. À l'origine, on avait prévu que la collecte de données d'évaluation

finirait en juillet 2001. Mais, pour obtenir autant de données que possible, le projet a été prolongé et la collecte de données s'est terminée le 21 octobre 2001. La réévaluation après six mois s'est terminée le 30 avril 2002.

Au moment de l'étude, la charge de travail moyenne par agent de probation surveillant les adultes à Winnipeg était de 99 cas. Pour les agents de probation supervisant les jeunes contrevenants, la charge moyenne de travail était de 43 cas. En dehors de Winnipeg, la charge de travail moyenne était de 72 cas (les agents de probation des régions rurales du Manitoba supervisent à la fois les contrevenants adultes et les jeunes contrevenants). Cependant, il y avait de grandes variations entre les différentes régions rurales du Manitoba (de 50 à 90).

Modalités de sondage

En général, les données ont été recueillies à partir des six sources d'information suivantes :

1. Évaluation initiale du risque et des besoins;
2. Questionnaire de recherche;
3. Enregistrement sur bandes magnétiques des entrevues agent-probationnaire à trois étapes;
4. Réévaluation, au bout de six mois, à l'aide des instruments de mesure du risque et des besoins, et des questionnaires de recherche;
5. Dossiers des détenus;
6. Entrevues avec les agents de probation.

Voici une description plus détaillée de l'information recueillie aux fins du projet.

1. Évaluation initiale du risque et des besoins. L'instrument d'évaluation du risque primaire (ERP) est l'instrument de classification du délinquant dont on se sert dans les services correctionnels communautaires du Manitoba pour faire le profil du risque et des besoins des probationnaires. Pour les adultes, l'ERP est une modification de l'instrument de mesure du risque et des besoins utilisé au Wisconsin; l'instrument a été validé sur des probationnaires au Manitoba (Bonta, Parkinson, Pang, Barkwell et Wallace-Capretta, 1994). Pour les jeunes, l'ERP est une modification de l'instrument Youth Level of Service/Case Management Inventory (Andrews et coll., 2002). Il y a trois instruments d'évaluation du risque secondaire : un pour l'agression sexuelle, un autre pour la violence conjugale et un troisième pour les voies de fait générales. L'instrument d'ERS approprié (ou les multiples ERS) est administré aux délinquants qui ont commis le crime en question dans les cinq dernières années. Les éléments des trois instruments d'ERS sont tirés des ouvrages de recherche généraux. Une récente étude de validation de l'ERS pour l'agression sexuelle effectuée par le ministère du Solliciteur général du Canada et le ministère de la Justice du Manitoba n'a pas trouvé de validité prédictive pour l'instrument, et on s'en sert maintenant d'instrument de planification clinique. Les études de validation des deux autres instruments d'ERS sont en cours.

La politique exige que, pour tous les probationnaires, l'administration de l'ERP et de l'ERS (violence conjugale ou voies de fait générales), et l'élaboration du plan d'intervention aient lieu dans les deux ou trois mois après l'arrivée du cas. Cependant, pour les sujets de recherche, on a demandé aux agents de probation de remplir l'ERP et l'ERS au cours du premier mois d'affectation du cas. Le personnel envoyait ensuite des copies des résultats ainsi que le plan d'intervention aux chercheurs.

2. Questionnaires de recherche. En plus de l'évaluation de classification du délinquant et du plan d'intervention demandés, un certain nombre de questionnaires papier-crayon ont été

administrés. Trois de ces questionnaires portaient sur des besoins criminogènes spécifiques, un autre sur la violence familiale et un autre évaluait la relation entre l'agent de probation et les délinquants. La plupart des délinquants ont rempli ces questionnaires par eux-mêmes. Il y avait une version enregistrée sur bande magnétique pour aider les délinquants analphabètes. Les questionnaires de recherche ont été administrés au moment de l'entrevue de classification.

Trois questionnaires étaient administrés à l'admission, et six mois plus tard, à tous les probationnaires. Le premier questionnaire, l'Échelle de la fierté d'être délinquant (PID), évaluait les attitudes antisociales (Simourd, 1997). La PID est une échelle en trois points qui demande d'évaluer dix comportements (p. ex., « échapper à la police après une poursuite à haute vitesse ») sur une échelle allant de –10 (avoir très honte) à +10 (être très fier). On a constaté que les cotes données permettaient de prédire la récidive parmi les jeunes de 16 à 18 ans (Shields et Whitehall, 1991) et la réarrestation parmi les délinquants adultes (Simourd et van de Ven, 1999).

Le deuxième questionnaire était la Social Support for Crime Scale (SSCS) (échelle de soutien social pour le crime) (Andrews, Wormith et Kiessling, 1985). L'association avec d'autres criminels est un des principaux éléments de prédiction de la récidive. Presque tous les instruments de classification du risque, l'ERP comprise, rassemblent de l'information sur les relations du délinquant avec d'autres criminels. La SSCS est une mesure en neuf points d'association criminelle (déclarée par le sujet); à l'origine elle a été élaborée sur un échantillon de probationnaires. L'échelle démontre une bonne viabilité interne (alpha = 0,80), mais la recherche sur sa validité prédictive fait défaut. La SSCS permet de tirer davantage d'information lorsqu'on mesure les relations avec les pairs, au cours des entrevues (c'est-à-dire d'ERP).

Le troisième questionnaire évaluait les sentiments d'agressivité et d'hostilité. Le questionnaire d'agressivité (QA), élaboré par Buss et Perry (1992) est une échelle en 29 points qui mesure quatre facteurs (la colère, l'hostilité, l'agressivité physique et l'agressivité verbale). Les cotes indiquées sur le QA correspondent à l'agressivité signalée par les pairs parmi des étudiants de collèges. Dans une autre étude, la sous-échelle de la colère correspondait aux évaluations de psychopathie, sans infraction avec violence, parmi un échantillon de délinquants sous responsabilité fédérale (Loza et Loza-Fanous, 1999). Cependant, la mesure semble avoir une validité apparente pour les échantillons de délinquants accusés de voies de fait générales et de violence conjugale.

Un quatrième questionnaire, l'Intimate Assault Screening Scale (IASS) (échelle de dépistage de la violence à l'égard d'un partenaire intime) (Kerry, 2001) n'a été administré qu'aux délinquants coupables de violence conjugale. L'IASS est une échelle en sept points remplie par l'agent de probation. La recherche à l'aide de l'IASS a constaté des cotes corrélées à d'autres mesures de violence conjugale (p. ex. la Conflict Tactics Scale ou échelle des méthodes de résolution des conflits) et une différence entre les délinquants qui avaient tué leur partenaire et d'autres groupes de délinquants violents.

Les questionnaires dont on vient de parler ont été administrés de nouveau après six mois de surveillance. Il y en a eu un autre sur les relations, mais il n'a été donné qu'à l'étape des six mois. Ce questionnaire est décrit à la section 4, *Mesures de changement*.

3. Entrevues enregistrées sur bandes magnétiques. Les rencontres agent-délinquant ont été enregistrées à trois occasions distinctes. La première entrevue enregistrée avait lieu au cours de la deuxième ou troisième semaine après l'évaluation initiale (c'est-à-dire après que le plan d'intervention a été rempli); la deuxième, trois mois plus tard et la dernière, six mois

après l'enregistrement initial. À la fin de chaque entrevue, la bande magnétique était envoyée directement aux chercheurs pour codage.

On a préparé un manuel de codage détaillé pour ces enregistrements. Les modalités de codage pour la présente étude s'inspiraient de modalités semblables utilisées dans les recherches d'Andrews et Kiessling (1980; Ontario) et de Trotter (1996, 1999; Australie) sur la probation. On s'est servi des mêmes modalités de codage pour les adultes et pour les jeunes. Des sections supplémentaires pertinentes ont été codées pour les délinquants sexuels, les auteurs de voies de fait générales et les auteurs d'actes de violence conjugale. Deux assistants de recherche ont reçu une formation sur l'utilisation du manuel, et on a vérifié périodiquement les coefficients d'objectivité.

Les bandes magnétiques ont été examinées par segments de cinq minutes et codées en fonction de cinq grands éléments. Le premier élément avait trait aux besoins du délinquant tels que définis par l'ERP et l'ERS. La présence ou l'absence d'énoncés concernant les besoins repérés par l'ERP ou l'ERS a été notée en même temps que d'autres besoins non évalués formellement par les instruments de classification (p. ex. santé, problèmes d'autorégulation). Les aptitudes à la résolution de problèmes représentaient le deuxième grand élément codé à partir des bandes sonores. Les comportements liés à la résolution de problèmes incluaient la collecte d'information, l'établissement d'objectifs, l'élaboration de stratégies pour atteindre un but, le choix d'une stratégie et la surveillance de la mise en œuvre d'un plan pour atteindre les buts. Les trois autres éléments évalués étaient l'utilisation des ressources communautaires (p. ex. l'aiguillage vers un organisme de service social), la qualité des relations entre le probationnaire et l'agent, et l'usage, par l'agent de probation, de techniques comportementales pour inciter au changement.

Les deux derniers éléments (relation et techniques comportementales) sont souvent perçus comme des dimensions essentielles dans les processus d'influence du comportement (Andrews et Bonta, 2003; Dowden et Andrews, sous presse). Une relation interpersonnelle positive, caractérisée par une attitude chaleureuse, l'ouverture d'esprit, l'enthousiasme, l'empathie et le respect pour le client sont nécessaires pour déclencher et motiver le changement chez le client. En donnant l'exemple de comportements appropriés, en offrant des possibilités de pratique comportementale, en renforçant l'activité prosociale et en décourageant les comportements antisociaux, on donne une orientation concrète vers le changement

4. Mesures de changement : réévaluation à l'étape des six mois. Dans les services correctionnels, la réduction de la récidive est un but capital. Cependant, il se passe beaucoup de temps avant qu'on puisse évaluer la récidive. Ce délai pose problème aux organismes correctionnels qui cherchent des signes plus immédiats de progrès. Heureusement, il y a des indicateurs de réussite autres que l'absence de récidive, et qui n'ont pas besoin d'un suivi prolongé. Ces mesures de succès sont appelées cibles intermédiaires (CI) ou besoins criminogènes (Andrews et Bonta, 2003). Les CI sont des aspects de la situation et des circonstances du délinquant qui, lorsqu'on les modifie, sont liés à la récidive.

Les CI peuvent servir de cibles pour la surveillance communautaire et la gestion des cas. Par exemple, une hausse des valeurs prosociales, l'apprentissage de compétences à l'emploi et le contrôle de la consommation d'alcool sont des exemples de CI. Les divers instruments d'évaluation du risque et des besoins ainsi que les questionnaires administrés à l'évaluation initiale mesurent les besoins criminogènes avant l'intervention. Nous avons donc une évaluation de base des besoins du délinquant au commencement de la surveillance et une évaluation des besoins qu'il faut traiter pour l'encourager à adopter un mode de vie prosocial. Pour mesurer les progrès réalisés dans le traitement des besoins criminogènes dans la présente étude, toutes les mesures d'évaluation initiale ont été reprises au bout de six mois. L'ERP et l'ERS ont été légèrement modifiées de manière qu'elles marquent les changements de façon

plus précise (p. ex. « depuis que la surveillance a commencé… »). En outre, on a procédé à un examen de la gestion du risque et on en a envoyé une copie aux chercheurs. Cet examen est un formulaire en dix points qui évalue la réaction des probationnaires au traitement, l'acceptation de la responsabilité et d'autres facteurs pertinents pour la surveillance. En principe, l'agent de probation remplit cet examen de la gestion du risque environ six mois après le début de la période de probation.

Comme on l'a noté plus tôt, la qualité des relations interpersonnelles est un important facteur dans la surveillance et la réadaptation du délinquant. En plus de coder les facteurs de relation tirés des bandes sonores, on a demandé aux agents de probation et aux délinquants de remplir un questionnaire en 25 points qui évaluait la qualité de la relation et la nature de leurs interactions au cours des six derniers mois. Ce questionnaire sur les relations demandait aux répondants d'évaluer chaque énoncé (p. ex. « J'interagis avec enthousiasme ») sur une échelle de cinq points (allant de « jamais » à « toujours »). Le questionnaire a été tiré de *The Shop Supervisor Survey: Inmate version* (Sondage au sujet du surveillant d'atelier – Version du détenu), un outil utilisé par le Service correctionnel du Canada pour évaluer la satisfaction des détenus à l'égard de leur surveillant au travail. Cet instrument a été modifié par la suite à l'aide d'énoncés tirés d'un sondage dont se sert le programme de thérapie multisystémique pour obtenir les commentaires des familles de délinquants à risque élevé sur les séances de thérapie (Gendreau et Goggin, 1999a, b). Gendreau et Goggin ont utilisé ce questionnaire révisé dans une étude des pratiques de surveillance communautaire au Nouveau-Brunswick.

5. Examen des dossiers. L'examen des dossiers fournit de l'information supplémentaire non saisie dans les questionnaires et les bandes sonores. Cette information a également été utilisée pour regrouper les résultats des autres sources d'information. L'information sur les caractéristiques personnelles et démographiques et les antécédents criminels a été codée ainsi que celle sur la surveillance. On a aussi consigné la fréquence des rencontres avec les probationnaires et d'autres personnes importantes (p. ex. la famille, l'employeur) et le recours aux ressources communautaires ainsi que les problèmes survenus au cours de la surveillance, notamment les manquements aux conditions et les nouvelles infractions.

6. Entrevues avec les agents de probation. Des entrevues semi-structurées ont été menées avec un échantillon d'agents de probation, les uns participant à l'étude, les autres non. Les entrevues ont eu lieu en personne ou par téléphone lorsque les distances ou les emplois du temps ne permettaient pas de rencontrer l'agent. Les agents de probation ont été priés de donner leurs points de vue sur l'utilité de l'ERP et de l'ERS, les programmes de traitement des délinquants et leurs propres attitudes à l'égard des délinquants en général.

Comparaison avec des groupes non participants

Les agents de probation n'ayant pas tous participé à la recherche, il est possible que la généralisation des résultats ne soit pas représentative. L'évaluation des différences entre les agents et les probationnaires qui participaient à l'étude et les autres a donc pris beaucoup d'importance. Un échantillon d'agents de probation non participants a fait l'objet d'entrevues (tout comme les agents de probation participants) au cours desquelles on a recueilli des données démographiques (p. ex., origine ethnique, années d'expérience) ainsi que leurs points de vue sur les instruments de classification (ERP et ERS) et la réadaptation des délinquants. On a pris, au hasard, un échantillon de deux cas parmi les dossiers de chaque agent de probation non participant interviewé. Les dossiers ont été codés suivant les mêmes modalités de codage que pour les probationnaires participants, mais on y a également inclus de l'information tirée de l'ERP et de l'ERS.

Résultats

Soixante-deux agents de probation ont participé à notre étude, et ont donc présenté des données sur 154 délinquants. L'information présentée, cependant, variait pour un certain nombre de raisons : certains délinquants changeaient d'idée et mettaient un terme à leur participation à mi-chemin, d'autres ne se présentaient pas, d'autres encore étaient transférés à un autre agent de probation. Pour évaluer la représentativité de l'échantillon de probationnaires participants, on a examiné les dossiers de 77 cas choisis au hasard, parmi les dossiers de 42 agents de probation non participants. Cet examen a donné, sur les antécédents socio-personnels et criminels des probationnaires non participants, des informations que l'on pouvait comparer aux données des probationnaires participants.

D'après des entrevues menées avec les agents de probation participants et non participants, il n'y avait pas de différence statistiquement fiable entre les deux groupes, sur les plans de l'âge, des années d'expérience, de l'origine ethnique et du niveau d'instruction. Les agents de probation ont également rempli un certain nombre de mesures attitudinales en rapport avec l'évaluation du risque et la réadaptation du délinquant. La seule différence relevée avait trait à l'opinion sur l'utilité de l'ERP aux fins de surveillance. Les agents de probation non participants étaient plus positifs à cet égard que les agents participants ($t = 2,32$, $df = 61$, $p < 0,05$).

Caractéristiques des échantillons de recherche

On trouvera au tableau 1 l'information sur les caractéristiques personnelles et démographiques concernant les délinquants participants et non participants de l'échantillon. La majorité des participants étaient des adultes et l'âge moyen de tous les participants était de 29,6 ans (35,7 ans pour les adultes et 18,1 ans pour les jeunes). On n'a trouvé aucune différence statistiquement importante entre les probationnaires participants et les probationnaires non participants pour ce qui est de l'âge et des autres variables, personnelles et démographiques, présentées au tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques personnelles et démographiques des probationnaires (n)

Caractéristiques		Participants	Non-participants
Délinquants (%) :	adulte	65,2 (73)	76,6 (59)
	jeune	34,8 (39)	23,4 (18)
Sexe (%) :	masculin	74,1 (83)	83,1 (64)
	féminin	25,9 (29)	16,9 (13)
Autochtone (%) :	oui	43,3 (42)	32,4 (22)
	non	56,7 (55)	67,6 (46)
Niveau d'instruction (%) :	inf. à la 9e année	21,0 (22)	28,0 (21)
	9e année et plus	79,0 (83)	72,0 (54)
Employé-étudiant (%) :	oui	71,6 (78)	69,7 (53)
	non	28,4 (31)	30,3 (23)
État-civil (%) :	célibataire	68,2 (75)	68,9 (51)
	marié-union de fait	31,8 (35)	31,1 (23)
Logement (%) :	seul ou foyer de groupe	32,1 (34)	33,3 (24)
	avec la famille	67,9 (72)	66,7 (48)

Nota : Les variations des nombres sont attribuables aux données manquantes (participants de 97 à 112; non-participants de 68 à 77).

On trouve, au tableau 2, de l'information sur les infractions et les antécédents criminels des probationnaires participants et des non-participants. Là encore, il n'y a pas de différence statistiquement importante entre les deux groupes. En plus de la décision de probation, 18,8 % des probationnaires participants ont été condamnés à une peine de détention par rapport à 29,9 % des probationnaires non participants ($\chi^2 = 3,16$, df = 1, ns). Les probationnaires participants, cependant, avaient en moyenne des peines de probation plus courtes que les non-participants (18 mois par rapport à 21 mois, $t = 2,81$, df = 187, $p < 0,01$).

Tableau 2 : Infractions et antécédents criminels des probationnaires (n)

Caractéristiques		Participants	Non-Participants
Infraction la plus grave (%) :	contre la personne	36,6 (41)	50,6 (39)
	contre les biens	34,8 (39)	24,7 (19)
	liée à la drogue	5,4 (6)	3,9 (3)
	alcool-trafic	8,0 (9)	3,9 (3)
	sexuelle	9,8 (11)	10,4 (8)
	autre	5,4 (6)	6,5 (5)
Antécédents de voies de fait (%) :	oui	31,0 (31)	44,9 (31)
	non	69,0 (69)	55,1 (38)
Incarcération antérieure (%) :	oui	37,6 (35)	51,4 (37)
	non	62,4 (58)	48,6 (35)
Probation antérieure (%) :	oui	55,8 (53)	66,7 (46)
	non	44,2 (42)	33,3 (23)
Nombre de crimes antérieurs		5,8 (87)	6,2 (71)

Nota : Les variations des nombres sont attribuables aux données manquantes (participants de 87 à 112; non-participants de 69 à 77).

Les délinquants adultes ont été évalués à l'aide de l'Évaluation du risque primaire (ERP) et les jeunes ont été évalués à l'aide de la version pour jeunes de l'ERP. Pour les adultes probationnaires participants et non participants, il n'y avait pas de différence statistiquement importante dans les niveaux de risque indiqués par l'ERP et les cotes totales (tableau 3). Bien que pour ce qui est des jeunes, les probationnaires participants aient eu, à l'ERP, des niveaux de risque inférieurs ($\chi^2 = 9,55$, $df = 3$, $p < 0,05$), il n'y avait pas de différence statistiquement importante dans les cotes de risque moyennes ($t = 1,16$, $df = 64$, ns). Il faut cependant interpréter cette différence avec précaution car la taille des échantillons pour les jeunes, particulièrement pour les non-participants, était faible. D'après l'information résumée dans les tableaux de 1 à 3, les délinquants qui ont participé à l'étude semblaient représentatifs de la population générale en probation au Manitoba.

Tableau 3 : Niveaux de risque des probationnaires (n)

Évaluation du risque		Participants	Non-Participants
Adultes		(n = 86)	(n = 61)
Niveau de risque selon l'ERP (%) :	faible	26,7	24,6
	moyen	54,7	45,9
	élevé	18,6	29,5
Cote moyenne de risque (ET) selon l'ERP		8,1 (3,5)	8,7 (4,2)
Jeunes		(n = 50)	(n = 16)
Niveau de risque selon l'ERP (%) :	faible	56,0 (28)	18,8 (3)
	moyen	32,0 (16)	75,0 (12)
	élevé	8,0 (4)	6,3 (1)
Cote moyenne de risque selon l'ERP (ET)		23,5 (12,1)	27,3 (8,5)

Lorsqu'ils ont accepté de participer, tous les probationnaires participants se sont vu administrer trois tests papier-crayon; l'Échelle de dépistage de la violence à l'égard d'un partenaire intime (Kerry, 2001) a été administrée à 17 délinquants coupables de violence conjugale. Les résultats sont présentés au tableau 4. Dans presque tous les cas, les résultats des probationnaires adultes n'étaient pas vraiment différents de ceux des jeunes contrevenants, sauf pour l'échelle de soutien social pour le crime (SSCS) où les jeunes ont eu des cotes plus élevées que les adultes. Comparés à 376 probationnaires adultes en Ontario (cote moyenne de 18,7; Andrews, 1985; Andrews, Wormith et Kiessling, 1985), les probationnaires adultes du Manitoba ont eu des cotes semblables (19,7).

Pour l'échelle de la fierté d'être délinquant (PID), les cotes étaient, comme on s'y attendait, inférieures à celles signalées pour les délinquants incarcérés sous responsabilité fédérale (cote moyenne de 60,9; Simourd, 1997; Simourd et van de Ven, 1999) et les jeunes incarcérés (cote moyenne de 69,3; Shields, communication personnelle). Pour les jeunes probationnaires, la cote moyenne était seulement légèrement supérieure à celle d'un échantillon d'étudiants universitaires (39,8; Whitehall, 1993).

Le questionnaire d'agressivité (QA) a été développé sur des étudiants du collège (Buss et Perry, 1992). Par rapport aux étudiants du collège, les probationnaires avaient des notes presque semblables, et lorsqu'on les comparait à des délinquants sous responsabilité fédérale (Loza et Loza-Fanous, 1999), il n'y avait pas de différence à la sous-échelle de la colère. Ce manque de différenciation entre des échantillons divers met en question l'utilité du QA.

Enfin, Kerry (2001; p. 208) a signalé que la cote moyenne sur l'échelle de dépistage de la violence à l'égard d'un partenaire intime (IASS) pour 89 conjoints violents qui avaient tué leur partenaire était de 3,3. Cette cote était presque semblable à celle de 17 conjoints violents qui participaient à notre étude. Cependant, le petit nombre de conjoints violents dans notre étude limite sérieusement notre capacité de juger de la validité de l'IASS.

Tableau 4 : Cotes moyennes sur les mesures papier-crayon pour les probationnaires participants à l'évaluation initiale

Instrument de mesure	Adultes (n = 95)	Jeunes (n = 59)	Tous (n = 154)
Fierté d'être délinquant (PID)	40,7 (30,6)	43,2 (28,4)	41,7 (29,7)
Échelle de soutien social pour le crime (SSCS)	19,7 (6,1)	22,1 (6,5)*	20,6 (6,3)
Questionnaire d'agressivité (QA)			
Cote totale	79,5 (19,4)	82,8 (21,3)	80,8 (20,2)
Agressivité physique	24,5 (8,4)	26,3 (7,6)	25,2 (8,1)
Agressivité verbale	15,1 (4,2)	15,4 (4,5)	15,2 (4,3)
Colère	17,2 (5,3)	18,5 (6,2)	17,7 (5,6)
Hostilité	22,7 (6,4)	22,7 (7,1)	22,7 (6,6)
Échelle de dépistage de la violence à l'égard d'un partenaire intime (IASS) (n = 17)	3,2 (1,5)	—	—

* $p < 0,05$ ($t = 2,31$, $df = 152$). Nota : Écart type (ET) entre parenthèses.

Gestion des cas et affectation des ressources

Le principe relatif au risque aux fins de l'efficacité de la réadaptation efficace repose sur le fait que l'intensité de l'intervention doit correspondre au niveau de risque que présente le détenu, c'est-à-dire, la prestation de services minimaux pour les délinquants à risque faible et de services intensifs pour les délinquants à risque élevé. Dans la probation, l'évaluation du risque que présente un probationnaire a pour but d'aider à déterminer le degré de surveillance auquel il sera soumis. Ainsi, on s'attend à ce que la fréquence des rapports soit proportionnelle au niveau de risque du délinquant.

À partir des examens de dossiers, nous avons pu compter le nombre de rencontres entre les agents de probation et les probationnaires participants et non participants au cours des trois premiers mois de surveillance; en moyenne, les clients ont été vus à 4,3 occasions. Le nombre de rencontres allait de zéro (2 cas) à 15 (1 cas). La moitié des probationnaires à peu près ont été vus trois ou quatre fois (47,2 %).

Le nombre de rencontres était positivement lié à la cote de risque, telle que mesurée sur l'ERP pour les adultes ($r = 0,22$, $p < 0,01$, $n = 133$), mais pas pour les jeunes ($r = 0,09$, ns, $n = 47$). Cependant, même si la corrélation entre le risque et la fréquence des rencontres pour les adultes était statistiquement importante, il a été tenu compte de la relation puisque les délinquants à risque élevé en particulier étaient vus plus souvent que les délinquants à risque moyen ou faible ($F = 7,43$, $df = 2, 130$, $p < 0,001$). Il n'y avait pas de différence statistiquement importante entre le nombre de rencontres pour les délinquants à risque faible (moyenne de 4,3 fois; ET = 2,2) et pour les délinquants à risque moyen (moyenne de 3,7 fois; ET = 1,5). Les délinquants à risque élevé ont été vus en moyenne 5,7 fois au cours des trois premiers mois de surveillance (ET = 3,6). En définitive, le nombre de rencontres n'était pas lié aux charges de travail ($r = - 0,01$, ns; les bureaux spécialisés pour jeunes de Winnipeg ont été exclus de l'analyse lorsque la charge moyenne pour les deux bureaux était de 43 cas).

Formulation d'un plan de gestion des cas

La littérature empirique sur la réadaptation des délinquants établit une distinction entre deux types de besoins des délinquants : les besoins criminogènes et les besoins non criminogènes. Les besoins criminogènes sont des facteurs de risque dynamiques qui, lorsqu'ils sont éliminés ou réduits, sont associés à une réduction dans la récidive. La plupart des systèmes correctionnels au Canada se servent d'évaluations structurées du risque et des besoins pour cerner les besoins criminogènes qu'il faut traiter pour gérer le risque de récidive. Au Manitoba, on utilise l'ERP. Une fois l'ERP complétée (et, dans certains cas, l'ERS), l'agent de probation est en mesure d'intégrer l'information dans sa surveillance des délinquants. Le tableau 5 présente un résumé des besoins déterminés par l'ERP (l'ERP ne mesure pas les mêmes besoins pour les jeunes que pour les adultes).

Tableau 5 : Pourcentage de probationnaires participants et non participants – besoins cernés par l'ERP

Besoin	Adultes (n = 147)	Jeunes (n = 66)
Logement	25,2 (37)	59,1 (39)
Emploi	40,8 (60)	—
Toxicomanie	36,7 (54)	62,1 (41)
Attitude	55,8 (82)	—
Famille-mariage	52,4 (77)	95,5 (63)
Finances	28,6 (42)	—
Affectivité	22,4 (33)	57,6 (38)
Relations avec les pairs	47,4 (70)	89,4 (59)
Études – profession	7,5 (11)	84,8 (56)

Nota : L'ERP des jeunes ne mesure pas les mêmes besoins que celle des adultes.

Le plan d'intervention est un formulaire d'une page qui consigne les besoins criminogènes du délinquant (« problèmes/questions ») et décrit les étapes à suivre pour traiter chacun des secteurs de problème du délinquant. En plus des espaces où sont décrits le problème et le plan d'action, le formulaire de plan d'intervention comprend une case où l'on indique si le plan d'action résulte d'un ordre du tribunal ou non. Aux fins du projet, les plans d'intervention devaient être remplis dans le mois suivant l'affectation du cas. Une fois terminée l'évaluation du risque, l'agent de probation rencontre le délinquant pour en discuter avec lui après avoir examiné les informations pertinentes au dossier. Ensemble, ils conviennent d'un plan d'action pour régler les besoins criminogènes du délinquant et, à cette étape, le plan d'intervention est considéré comme terminé.

Les plans d'intervention et les évaluations du risque et des besoins qui les accompagnaient étaient disponibles pour jusqu'à 105 probationnaires participants et 31 probationnaires non participants. Pour de nombreuses variables, il manquait certaines informations. On a examiné 77 dossiers de probationnaires non participants, mais la majorité de ces dossiers ne contenaient pas de plan d'intervention. Il n'y avait pas de différence statistiquement importante entre les plans d'intervention des probationnaires participants et ceux des non-participants. Par conséquent, la présente section décrit les plans d'intervention de 136 probationnaires (102 adultes et 34 jeunes).

Une partie du codage des plans d'intervention s'est faite relativement simplement. Par exemple, l'abstention d'alcool était une condition couramment ordonnée par le tribunal et indiquée dans le plan d'intervention (codée comme « évaluation de la consommation d'alcool et/ou counselling »). Dans

d'autres plans d'action, la formulation a été regroupée (p. ex. « pas d'alcool à la maison » a été codé comme faisant partie de la rubrique « évaluation de la consommation d'alcool et/ou counselling »). Certains plans étaient trop spécifiques ou trop peu fréquents pour qu'on les consigne (dans trois cas, p. ex., on demandait du counselling pour la dépendance à l'égard du jeu de hasard). Un total de 175 besoins ont été identifiés par l'ERP et ces besoins ont été traités dans 69 plans. Cela signifie que 39,4 % des besoins repérés étaient traités dans un plan d'intervention. Par ailleurs, lorsqu'un besoin criminogène était identifié dans un cas d'adulte, le tribunal rendait obligatoire la grande majorité des plans d'action (Tableau 6).

Tableau 6 : Plans d'intervention pour les besoins identifiés par l'ERP : adultes

Besoin criminogène (N)	% avec besoin (n)	% de n'importe quel plan (n)	Plan imposé (n)	
			% oui	% non
Toxicomanie (97)	40,2 (39)	79,5 (31)	90,3 (28)	9,7 (3)
Emploi (97)	41,2 (40)	10,0 (4)	25,0 (1)	75,0 (3)
Affectivité (91)	23,1 (21)	71,4 (15)	80,0 (12)	20,0 (3)
Famille – Mariage (97)	52,6 (51)	29,4 (15)	100,0 (15)	0,0 (0)
Logement (101)	23,8 (24)	16,6 (4)	50,0 (2)	50,0 (2)

Nota : N = Nombre total de probationnaires adultes; n = nombre de probationnaires adultes ayant des besoins reconnus et un plan d'intervention. Pour Plan imposé, les pourcentages représentent les proportions de n'importe quel plan.

Des problèmes de toxicomanie ont été identifiés par l'ERP pour 40,2% des probationnaires adultes, et il y avait un plan d'action à cet égard dans 79,5 % des plans. Des plans de counselling ont été trouvés dans 71,4 % des cas où une difficulté d'ordre affectif a été repérée par l'ERP. La concordance était relativement élevée entre certains besoins repérés et le plan d'action correspondant, mais dans d'autres cas, des besoins n'étaient pas même mentionnés dans le plan d'intervention. Plus de 40 % des délinquants adultes avaient parlé de difficultés sur le plan de l'emploi, mais on n'a trouvé de plan d'action à cet égard que dans 10 % des cas. De même, plus de la moitié des probationnaires adultes avaient signalé des problèmes d'ordre familial ou conjugal, mais les plans d'intervention n'en faisaient état que dans 29,4 % des cas seulement, et à chaque fois, ils correspondaient à une ordonnance du tribunal.

Il a été plus difficile de catégoriser les plans d'action pour les jeunes contrevenants à cause de leur caractère unique (p. ex. « besoin d'aide pour quitter la gang », « maintenir le contact avec ma mère »). On peut donc grouper un nombre relativement faible de variables en catégories plus vastes qu'on trouve au tableau 7. Pour les trois secteurs de problèmes qui sont relativement fréquents, on trouve le plus couramment un plan d'action pour faire face au dysfonctionnement familial.

Tableau 7 : Plan d'intervention pour les besoins reconnus : jeunes

Besoin criminogène (N)	% avec besoin (n)	% de n'importe quel plan (n)	Plan imposé (n)	
			% oui	% non
Toxicomanie (31)	45,2 (14)	64,3 (9)	77,8 (7)	22,2 (2)
Famille très désorganisée (30)	40,0 (12)	83,3 (10)	100 (10)	0 (0)
Problèmes de logement (33)	12,1 (4)	50,0 (2)	100 (2)	0 (0)

Nota : N = Nombre total de probationnaires adultes; n = nombre de probationnaires adultes ayant des besoins reconnus et un plan d'intervention. Pour Plan imposé, les pourcentages représentent les proportions de n'importe quel plan.

Les besoins criminogènes dans la surveillance

Après l'administration des évaluations du risque primaire et la formulation du plan d'intervention, les agents de probation participants ont enregistré sur bandes sonores leur première réunion de « surveillance » avec le délinquant. Deux chercheurs ont codé 108 variables provenant de 25 bandes sonores indépendamment les unes des autres. La kappa médiane était 0,94 et allait de 0,48 à 1,0.

Chaque segment de cinq minutes de l'enregistrement sonore pris à l'évaluation initiale était codé comme une discussion au sujet de besoins criminogènes potentiels. Pour qu'on donne à un besoin une cote « présent », il fallait qu'il ait été mentionné au moins deux fois. Par exemple, il n'était pas suffisant que l'AP demande « Comment ça va au travail? ». Il fallait aussi un commentaire ou une question de suivi. L'entrevue du début allait de 5 minutes et 50 secondes à 47 minutes et 40 secondes. La première entrevue de surveillance a duré en moyenne 22 minutes et 34 secondes. Plus de 20 ans auparavant, Andrews et coll. (1979) ont relevé une moyenne de 35 minutes pour les entrevues des agents de probation en Ontario. Bien que ces entrevues n'aient pas duré longtemps, on doit se rappeler que les agents de probation participent à d'autres activités en rapport avec le client (p. ex. rencontres avec les membres de la famille, appels aux employeurs). Donc, ces constatations ne reflètent qu'un aspect du travail des agents de probation.

Le tableau 8 résume les constatations des premières entrevues enregistrées sur bandes magnétiques et axées sur les besoins criminogènes *identifiés dans le cadre de l'ERP*. Les résultats montrés dans le tableau 8 sont donc basés sur les besoins identifiés par l'ERP et les discussions à ce sujet. Pour les jeunes, un besoin était identifié si la cote de sous-composante était supérieure ou égale à 1. Une cote de sous-composante de 1 ou plus est un seuil de définition d'un besoin criminogène assez bas. Par exemple, en donnant une cote positive à seulement un des neuf points de la sous-composante de toxicomanie, on définirait un besoin criminogène. Cependant, cette évaluation libérale d'un besoin criminogène maximise le nombre de cas dans notre petit groupe de jeunes contrevenants.

Tableau 8 : Discussions des besoins déterminés par l'évaluation du risque primaire à la première séance de surveillance

	Adultes (n = 72)		Jeunes (n = 31)	
Besoin	Nombre identifié	Discuté (%)	Nombre identifié	Discuté (%)
Logement	21	12 (57,1)	15	11 (73,3)
Emploi	28	16 (57,1)	-	-
Toxicomanie	32	25 (78,1)	29	19 (65,5)
Attitude	34	3 (8,8)	—	—
Famille – mariage	40	36 (90,0)	30	23 (76,7)
Finances	26	9 (34,6)	—	—
Affectivité	17	11 (64,7)	14	2 (14,3)
Relations avec les pairs	38	8 (21,1)	30	13 (43,3)
Études – profession	7	0,0 (0,0)	31	22 (71,0)

Pour faciliter la lecture du tableau 8, prenons le logement comme exemple. Vingt et un délinquants adultes (sur 72 cas) logent dans des conditions établies comme problématiques selon l'ERP. Pour douze d'entre eux, soit 57,1 % des cas, l'agent de probation et le probationnaire ont discuté des difficultés qui vont de pair avec des conditions de vie laissant à désirer. De même, 15 jeunes contrevenants (sur 31) ont des problèmes de logement selon l'ERP. D'après les enregistrements, la question n'a été discutée que dans 11 cas seulement (73,3 %). Pour les adultes et les jeunes contrevenants, les questions familiales ou conjugales étaient le besoin criminogène le plus fréquemment discuté. Ensuite, venaient la toxicomanie pour les adultes (78,1 %) et le logement pour les jeunes (73,3 %).

Certains secteurs de besoins criminogènes ont reçu relativement peu d'attention. Par exemple, les difficultés d'emploi, un secteur problème pour 28 des 72 (38,9 %) probationnaires adultes, ont été discutées dans 57,1 % des cas. Deux des grands facteurs de risque dans le comportement criminel, les attitudes antisociales et les relations criminelles étaient présents dans environ la moitié des cas d'adultes. Cependant, il n'en a pas été question souvent (8,8 % et 21,1 %). De même pour les jeunes, presque tous (30 sur 31) avaient des problèmes de relations avec les pairs, mais la mauvaise influence des pairs n'a été discutée que dans moins de la moitié des cas (43,3%).

Le temps qu'un agent passe à discuter d'un secteur de besoins est important : parler de neuf secteurs de problème pendant 45 minutes, ce n'est pas la même chose que discuter d'un ou deux problèmes pendant 45 minutes. Le tableau 9 présente de l'information sur le temps consacré à un problème *quand il est cerné par l'ERP pour adultes* (le nombre de jeunes contrevenants était trop faible pour une analyse significative). Pour qu'un problème identifié soit indiqué dans le tableau, il fallait qu'il ait été discuté dans au moins dix cas. Ainsi, l'attitude antisociale (n = 3), les problèmes financiers (n = 9), la capacité mentale (n = 3), les problèmes de relations avec les pairs (n = 8) et les difficultés scolaires (n = 7) ne sont pas présentés. Les bandes sonores étaient codées en segments de cinq minutes. Si une bande sonore présentait quatre segments ou plus, on la condensait en une catégorie.

Lorsqu'il était question des besoins criminogènes, dans la plupart des cas on y consacrait plus de 15 minutes. L'emploi était l'exception puisque environ 44 % de ce type de discussion ont dépassé quinze minutes. Le logement et les difficultés d'ordre affectif sont les questions qui ont reçu le plus

d'attention en durée. Bien que ces résultats laissent entendre que les agents de probation passent la plus grande partie des séances à parler des besoins criminogènes des délinquants, il faut se rappeler que pour beaucoup de ceux-ci, ces besoins sont identifiés mais ne sont jamais discutés (tableau 8). Le tableau 9 indique que lorsqu'un besoin est identifié et que l'agent de probation choisit d'aborder ce problème, l'entrevue tend à se concentrer sur ce point.

Tableau 9 : Pourcentage de temps (segments de bandes sonores) consacré aux discussions des besoins cernés dans l'évaluation du risque primaire lors de la première séance de surveillance : adultes

Besoin	Durée de l'entrevue (minutes)			
	0-5	6-10	11-15	16+
Logement (n = 12)	0,0	8,3	16,6	75,0
Emploi (n = 16)	6,3	18,8	31,3	43,8
Toxicomanie (n = 25)	4,0	24,0	20,0	52,0
Famille – mariage (n = 36)	0,0	19,4	19,4	61,1
Affectivité (n = 11)	0,0	9,1	9,1	81,8

Nota : n = nombre de cas ayant des besoins identifiés *qui ont été* discutés. Voir au tableau 8 le nombre total d'adultes qui ont des besoins identifiés.

On peut également considérer ces premières séances de surveillance selon la variété des sujets discutés. Les quatorze premiers sujets étaient : 1) le logement, 2) l'emploi, 3) la toxicomanie, 4) les attitudes antisociales, 5) les problèmes familiaux ou conjugaux, 6) les problèmes financiers, 7) les émotions, 8) l'influence négative des pairs, 9) les études, 10) les loisirs, 11) les besoins spirituels, 12) la santé, 13) les conditions de probation et 14) les problèmes d'autorégulation. Chaque entrevue enregistrée était cotée sur une variable composée (VARIÉTÉ) selon la présence (cote 1) ou l'absence (cote 0) de discussion pour chaque domaine de sujet. Donc, une entrevue pouvait recevoir une cote allant de 0 à 14. Plus la cote était élevée, plus vaste était la gamme de sujets discutés dans l'entrevue. Des cotes sur la variable VARIÉTÉ allaient de 1 à 10 avec une moyenne de 5,2. Cela signifie qu'au cours d'une première entrevue de surveillance, on abordait en moyenne cinq différents secteurs de sujets. Comme on pouvait s'y attendre, plus une entrevue était longue, plus nombreux étaient les sujets traités ($r = 0,48$, $n = 103$, $p < 0,001$).

Naturellement, en entrevue, un agent de probation n'a pas à se limiter aux questions de besoins criminogènes. On peut parler de beaucoup d'autres choses. Le probationnaire peut se trouver aux prises avec une crise inattendue et poser des questions qui interfèrent avec le traitement des besoins criminogènes. D'autres secteurs possibles de discussion ont été codés à partir des bandes sonores et les résultats sont présentés au tableau 10. La constatation qui ressort le plus du tableau 12 est que, dans presque tous les cas, les discussions portent sur les conditions de probation, ce qui n'est pas surprenant étant donné qu'on est au début de la période de surveillance. On note également que les deux tiers des jeunes contrevenants ont parlé d'activités sociales et de loisirs (moins de 24 % chez les adultes). Bien que les besoins non criminogènes aient été discutés, ils l'ont été brièvement (dans un cas seulement, il a été question d'un besoin non criminogène pendant plus de 15 minutes).

Tableau 10 : Pourcentage de temps consacré à d'autres sujets à la première séance de surveillance (n)

Sujet		Minutes		
		Tout sujet	0-5	6+
Activités sociales – loisirs :	adultes	23,7	16,7	7,0
	jeunes	67,7	54,8	12,9
Besoins religieux – spirituels :	adultes	4,2	4,2	0,0
	jeunes	0,0	0,0	0,0
Santé :	adultes	25,1	15,3	9,8
	jeunes	3,2	3,2	0,0
Auto-régulation :	adultes	12,6	4,2	8,4
	jeunes	6,4	3,2	3,2
Conditions de probation :	adultes	91,7	26,4	65,3
	jeunes	100,0	12,9	87,1

Nota : adultes, n = 72; jeunes, n = 31.

Cas spéciaux

Au Manitoba, les délinquants qui ont commis des actes de violence familiale, des voies de fait ou des agressions sexuelles se voient administrer l'ERS, et à Winnipeg, on leur affecte une surveillance spéciale. Dans la présente étude, le nombre de ces probationnaires était assez faible. Nous ne pouvons parler qu'en termes très généraux de la violence familiale (n =22) et des cas de voies de fait (n = 35). Il n'y avait que treize agresseurs sexuelles, ce qui constitue un nombre trop faible pour l'analyse.

Violence familiale. Vingt-deux délinquants se sont vu administrer l'échelle de la violence conjugale. L'échelle de la violence conjugale a classé 36 % (n = 8) des sujets à risque faible, 55 % (n = 12) à risque moyen et 9 % à risque élevé (n = 2). Pour la majorité de ces délinquants, il s'agissait de la première infraction 68 %, mais 41 % ont causé des blessures à la victime.

Pour ce qui est des conjoints violents, la majorité ont accepté, en partie ou en entier, la responsabilité de leur comportement (77 %). Nous avons l'enregistrement de la première séance de 18 conjoints violents, mais nous n'avons celui des séances à trois mois et à six mois que pour 11 conjoints. Nous ne pouvons donc parler que des premières séances.

À la première séance enregistrée, les enregistrements présentent des discussions sur l'acceptation de la responsabilité, la coopération et la participation au traitement dans 78 % des cas. Cependant, on a relativement peu parlé de la relation avec la victime et peu manifesté de sympathie à son égard (environ 22 % des enregistrements). Les attitudes violentes ont été contestées dans 33 % des enregistrements et il a été question de la prévention de la rechute dans 50 % des cas.
Délinquants ayant commis des voies de fait. L'échelle pour les voies de fait a été administrée à 35 probationnaires. Seulement 9 % se sont classés à risque élevé (n = 3), 51 % à risque moyen (n = 18) et 40 % à risque faible (n = 14). Pour la majorité, c'était la première infraction (74 %) mais 46 % ont causé des blessures à la victime et 37 % ont utilisé une arme.

Dans la gestion de ces délinquants, l'échelle pour les voies de fait indique que 17 % ont refusé d'accepter la responsabilité de leur infraction et 49 % ont été cotés comme faiblement motivés à l'égard du traitement. Cependant, du premier enregistrement, les codeurs ont coté la plupart des cas (67 %) comme coopératifs à l'égard du traitement. Cette apparence de coopération n'a pas duré. Pour les quinze enregistrements d'entrevues à l'étape des six mois, 73 % des bandes sonores incluaient des

discussions sur la non-coopération du délinquant au traitement et la non-observation des instructions de l'agent de probation.

La discussion sur les signes d'avertissement de la colère, l'empathie pour la victime et la gestion de la colère sont des secteurs de besoins criminogènes typiques des délinquants violents. Cependant, dans la plupart des premiers enregistrements, on trouve peu de conversation sur ces sujets (21 % sur l'empathie, 22 % sur la prévention de la rechute et 7 % sur la colère). À l'étape de six mois, les discussions sur l'empathie ont diminué à 7 % et il n'a pas été question de colère. Les discussions sur les stratégies pour prévenir la rechute ont cependant augmenté et on en a trouvé dans 47 % des quinze enregistrements à l'étape des six mois.

Résolution de problèmes avec les délinquants

La résolution de problèmes englobe quatre activités : la collecte d'informations, l'établissement des buts, l'élaboration des stratégies pour atteindre les buts et le contrôle des stratégies choisies. La valeur de la résolution de problèmes s'applique à la fois aux adultes et aux jeunes. Pour cette raison, nous faisons rapport des résultats de notre codage des activités de résolution de problème pour les adultes et les jeunes contrevenants.

Dans presque tous les 103 enregistrements initiaux (92 %), un agent de probation pose des questions et recueille de l'information qui devrait l'aider à mieux comprendre les problèmes du probationnaire. L'établissement des buts n'a été constaté que dans 20 % des cas au premier enregistrement, ce qui peut se comprendre étant donné que les cibles de traitement avaient déjà été établies dans le plan d'intervention (en fait, dans 63 % des cas, il y avait des références au plan de contrôle). Un peu moins de la moitié des premières séances d'intervention (48 %) présentait des discussions sur les stratégies d'atteinte des buts.

Au sixième mois, l'analyse de 54 bandes sonores a montré que la collecte d'informations se produisait encore assez souvent (72 %). L'établissement des buts, cependant, a diminué à 13 %. L'élaboration et la sélection de stratégies ont été repérées par 43 % des cas et le contrôle est encore bien présent (72 % des cas) parmi les sujets abordés.

Utilisation des ressources communautaires

On ne peut s'attendre à ce que les agents de probation soient des experts dans tous les domaines ou des thérapeutes pour tout le monde. Faire participer des organismes et d'autres éléments de la collectivité au traitement des besoins des délinquants est un aspect important de la gestion des cas. Dans la présente étude, les ressources communautaires ont été largement définies comme tout organisme et service communautaires susceptibles de soutenir ou d'aider le client. Il peut s'agir d'une instance officielle (p. ex. l'organisme local d'emploi) ou informelle (p. ex. AA, professeur, employeur). L'utilisation des ressources communautaires a été codée selon six catégories (voir tableau 11). De plus, une mesure composite sur l'utilisation des ressources communautaires a été constituée en combinant les six catégories. Cette mesure a été appelée Ressource communautaire complète (RCC) et les cotes qui s'y rapportent peuvent aller de zéro à six.

Nous nous attendions à ce que l'utilisation des ressources communautaires change avec le temps à mesure que l'agent de probation deviendrait plus familier avec la situation du délinquant et que les stratégies d'intervention seraient élaborées. Le tableau 11 résume l'utilisation des ressources communautaires telle qu'on a pu la mesurer à partir des enregistrements des premières séances d'entrevues, et des séances après trois mois et après six mois. Les résultats indiqués au tableau 11 sont pour les adultes et les jeunes contrevenants. En grande partie, il y a eu très peu de changements avec le temps.

Tableau 11 : Évolution de l'utilisation des ressources communautaires au fil du temps (bande sonore) (%)

Sujet	Bande sonore		
	1re	2e	3e
Nommer un organisme ou le mentionner	55,3	31,5	24,1
Nommer en donnant plus d'information	40,8	25,9	25,9
Enrôler le soutien social de la collectivité	20,4	24,1	11,1
Utilisation sous contrôle de l'AP	50,5	53,7	46,3
Suivi par l'AP auprès de la ressource	9,7	5,6	1,9
Aide de l'AP pour surmonter les obstacles	1,9	5,6	3,7
Discussion de tous les sujets susmentionnés	79,6	70,4	74,1
Échelle de la RCC (cote moyenne)	1,8	1,5	1,1

Nota : Pour le premier enregistrement, n = 103. Pour le deuxième et le troisième enregistrement, n = 54.

Selon les enregistrements, il semblait que les agents de probation s'attendaient à ce que la participation des ressources communautaires aide à gérer les probationnaires. Au cours des trois périodes d'enregistrement, il a été question des organismes de services et des ressources communautaires dans au moins 70 % des cas. Cependant, le degré d'appui de la collectivité pour le processus de gestion des cas et le degré de participation des organismes à ce processus étaient limités. La cote moyenne de la RCC se situait entre 1,1 et 1,7, ce qui indique que les discussions et les activités entourant les ressources communautaires n'étaient pas fréquentes. La plupart des discussions consistaient à indiquer au délinquant les ressources disponibles (nommer les organismes), intégrer les membres de la famille et les amis aux services d'aide au client et demander au délinquant s'il avait déjà communiqué avec une ressource communautaire. Il y a eu très peu de cas où l'on ait directement communiqué avec un organisme ou une ressource communautaire, ou aidé le probationnaire à le faire.

Influence des délinquants dans les relations interpersonnelles

Des individus peuvent changer comme suite à des expériences avec d'autres personnes. Il arrive que ces changements se produisent au hasard mais, la plupart du temps, ce sont d'autres personnes qui essaient intentionnellement de modifier le comportement d'un individu. La manière la plus directe d'influencer le comportement d'une personne est de récompenser le comportement approprié et de punir ou d'ignorer le comportement non désirable. Cependant, l'incidence des récompenses et des punitions interpersonnelles est modérée par la relation entre la personne qui essaie de faire le changement et l'individu dont le comportement est visé.

Partie 1 : Établissement d'une relation

Les récompenses et les punitions interpersonnelles ont beaucoup plus de signification si leur source est respectée et bien considérée. Dans ce contexte de gestion des cas, il est important que l'agent de probation établisse avec le client une relation positive, chaleureuse et marquée par le respect de manière que celui-ci souhaite écouter ce que l'agent a à lui dire et suivre ses avis.

L'évaluation de la dimension relationnelle se fondait sur deux mesures. Premièrement, un test papier-crayon (Questionnaire de relations, ou QR) a été administré après six mois. Les agents de probation et les probationnaires ont complété des QR indépendamment les uns des autres. Le problème, avec cette mesure, c'est qu'elle n'a été administrée qu'aux agents de probation et probationnaires qui participaient encore à l'étude. La taille de l'échantillon n'était que de 48 et elle était vraisemblablement biaisée du fait que des délinquants à risque élevé quittaient le projet à mesure que celui-ci avançait. La seconde mesure a été tirée d'une analyse des bandes sonores. Les bandes sonores ont été codées selon sept indicateurs de compétences interpersonnelles positives, qui sont : 1) l'empathie, 2) l'ouverture d'esprit, 3) l'attitude chaleureuse, 4) la fermeté, 5) l'incitation et l'encouragement, 6) l'enthousiasme et 7) l'humour.

Les cotes sur le QR allaient de 77 à 107 pour les agents de probation et de 70 à 123 pour les probationnaires (n = 48). Il n'y avait pas de différence importante sur le plan statistique entre les cotes moyennes pour les deux échantillons (91,6 et 98,6, respectivement). Une division médiane des cotes totales du QR n'a pas trouvé d'association fiable entre les cotes du QR (faible/élevé) et le niveau de risque pour les 39 délinquants adultes, bien que les trois délinquants adultes à risque élevé aient eu des cotes de QR inférieures à la médiane. Trois catégories d'enregistrements sonores étaient corrélées à la cote totale des agents de probation au QR (attitude chaleureuse, ouverture d'esprit, et incitation et encouragement), et une catégorie de bandes sonores seulement était corrélée à la cote totale des probationnaires au QR (fermeté). Notre intention est de mener d'autres analyses du QR pour évaluer la constitution de l'échelle et la validité prédictive. Tant que nous n'aurons pas effectué ces analyses, nous réserverons pour un autre rapport nos autres commentaires sur la mesure papier-crayon.

Pour l'analyse des enregistrements, les sept indicateurs de relation étaient corrélés à la cotation de qualité globale donnée par les coteurs. Chaque enregistrement a été coté sur une échelle de cinq points (de très mauvais à très bon), reflétant le jugement de l'évaluateur sur la manière dont les agents de probation menaient l'entrevue. Cinq des indicateurs de relation marquaient la différence entre les cotations « satisfaisant » et « meilleur » et les cotations « médiocre » et « mauvais ». Par exemple, les expressions d'attitude chaleureuse étaient évidentes dans seulement 9 % des enregistrements cotés médiocre ou mauvais, mais ce type d'expression se retrouvait dans 31 % des bandes sonores cotées satisfaisantes et 64 % des bandes cotées bon ou très bon. Deux mesures, l'humour et l'encouragement, ne faisaient pas de différence entre les séances mauvaises et les séances de qualité meilleure.

L'évaluation des facteurs de relation à partir des bandes sonores est présentée au tableau 12. L'indicateur le plus courant de relations positives était mis en évidence par la fréquence élevée des manifestations d'incitation et d'encouragement de la part de l'agent de probation. Mais, comme on l'a déjà noté, ce comportement ne marque pas de différence entre les entrevues de qualité élevée et les entrevues de qualité faible (probablement parce que le facteur incitation et encouragement était évident dans presque tous les enregistrements).

Tableau 12 : Évolution des facteurs de relation au fil du temps (bande sonore) (%)

Facteur de relation	Bande sonore		
	1re	2e	3e
Empathie	48,5	35,2	22,2
Ouverture d'esprit	54,4	66,7	59,3
Attitude chaleureuse	45,6	40,7	48,1
Fermeté	45,6	53,7	24,1
Enthousiasme	27,2	27,8	44,4
Incitation et encouragement	97,1	94,4	96,3
Humour	30,1	27,8	42,6

Nota : Pour la première bande sonore, n = 103; pour la deuxième et la troisième, n = 54.

Les expressions d'attitude chaleureuse et d'ouverture, qui se manifestent dans près de la moitié des entrevues, venaient ensuite parmi les comportements les plus fréquemment observés. Il semble que ces comportements font partie du style interpersonnel d'un individu et qu'ils changent peu avec le temps. Tous les autres indicateurs d'aptitudes aux relations se présentaient moins fréquemment et certains changeaient avec le temps. Les énoncés d'empathie (paraphrase, réflexion du sentiment, etc.) diminuaient sur la période de six mois de même que les déclarations fermes mais justes (p. ex. la définition de limites appropriées pour le probationnaire). Par contre, les manifestations d'enthousiasme et d'humour augmentaient avec le temps.

À remarquer également, le manque de preuves de comportements qui pourraient « bloquer » le probationnaire. Les codeurs ont été à l'affût d'indicateurs de comportements inamicaux ou hostiles venant de la part des agents de probation (p. ex. « Ne m'interrompt pas, tu ne vois pas que je parle ») ou de manifestations d'ennui (p. ex. « Je ne trouve pas ça très intéressant »). Au cours de notre examen des 211 enregistrements aux trois étapes, nous n'avons relevé que sept cas d'une telle attitude.

Partie 2 : Donner une orientation et façonner le changement

Les interventions comportementales sont l'une des caractéristiques principales du traitement efficace des délinquants. Elles comprennent le modèle du comportement souhaité, les occasions de pratiquer ce comportement, les commentaires appropriés (p. ex. le renforcement systématique des comportements prosociaux et dissuasion à l'égard des comportements antisociaux), l'enseignement de la prévention de la rechute et l'incitation à la recherche personnelle. Les enregistrements sonores ont également permis d'évaluer le degré auquel les agents de probation s'impliquent dans ces pratiques.

Le tableau 13 présente la prévalence des indicateurs principaux d'intervention comportementale. Le renforcement prosocial était la méthode qu'utilisaient le plus fréquemment les agents de probation pour favoriser le changement chez leurs clients. En fait, lorsqu'un délinquant indiquait sa participation à une activité prosociale (p. ex. passer la journée à chercher du travail), l'agent reconnaissait ce comportement comme souhaitable et manifestait son approbation. Il est intéressant de remarquer que les agents de probation ne réagissaient pas tellement aux expressions antisociales de leurs clients (la dissuasion à l'égard du comportement antisocial a été notée dans 18,5 % à 25,9% des enregistrements). Lorsque le probationnaire signalait une activité antisociale ou manifestait une attitude antisociale, l'agent de probation ne relevait pas le changement d'attitude et ne confrontait pas son client sur ce point.

D'autres aspects de l'intervention comportementale (p. ex. modèle prosocial, pratique, prévention des rechutes et affectation de tâches à accomplir ou de recherche personnelle) se manifestaient dans une minorité des enregistrements. Là encore, ce comportement n'a pas changé avec le temps — si les agents de probation n'avaient pas recours à des techniques comportementales pour favoriser un changement vers le début de la surveillance, il ne le faisait pas non plus six mois après. Seules les discussions sur la prévention de la rechute marquaient une augmentation, mais seulement pour la période allant de trois à six mois. Sur le plan organisationnel, les secteurs d'influence comportementale indiquent quels éléments de l'éducation et de la formation il faut cibler pour que les agents de probation deviennent des agents de changement efficaces.

Comme pour notre analyse des facteurs de relation, on a trouvé que les agents de probation ne se livraient pas à des comportements susceptibles d'entraver leurs efforts pour favoriser des changements chez le délinquant. Dans les enregistrements, on n'a trouvé que six cas où un agent démontrait un comportement antisocial (p. ex. la justification d'un crime) et trois exemples de renforcement de comportement antisocial.

Tableau 13 : Évolution des facteurs directifs au fil du temps (bande sonore) (%)

Facteur	Bande sonore		
	1re	2e	3e
Modèle de comportement prosocial	16,5	14,8	14,8
Pratique	22,3	24,1	24,1
Renforcement prosocial	68,0	55,6	72,2
Dissuasion à l'égard du comportement antisocial	20,4	25,9	18,5
Prévention de la rechute	16,5	25,9	29,6
Affectation de tâches à accomplir	28,2	27,8	24,1

Nota : Pour la première bande sonore, n = 103; pour la deuxième et la troisième, n = 54.

Les délinquants changent-ils?

À l'étape de six mois, on a administré l'ERP à 44 probationnaires adultes pour voir s'il y avait une amélioration dans le risque qu'ils présentaient. On a noté une réduction statistiquement importante dans les cotes de risque pour les adultes (8,02 à 6,39, $t = 3,42$, $df = 43$, $p < 0,001$). Le nombre de jeunes disponibles ayant reçu des cotes à l'étape de six mois était très faible; seulement 10 cas. Donc, la constatation d'une augmentation dans les cotes selon l'ERP pour les jeunes (16,2 à 19,6, $df = 9$, $t = -2,40$, $p < 0,05$) est hautement suspecte.

Pour maximiser la taille de notre échantillon, les adultes et les jeunes ont été combinés pour l'analyse des cotes résultant de tests et de retests sur papier-crayon. On n'a trouvé aucun changement statistiquement significatif pour les probationnaires jeunes et adultes sur l'échelle de la fierté d'être délinquant ni sur l'échelle de soutien social pour le crime (SSCS). Cependant, on relève une diminution des cotes totales sur les questionnaires d'agressivité, qui sont passées de 78,4 à 69,5 ($t = 3,29$, $df = 48$, $p < 0,01$).

Même si on a observé peu de changements importants à partir des bandes sonores (tableaux de 11 à 13), des tests papier-crayon et des mesures du risque, les mesures de surveillance attribuées telles que mesurées dans le cadre de l'examen de gestion du risque ont été modifiées pour de nombreux délinquants. À l'examen des données au dossier des probationnaires participants et non participants

(n = 189), on constate que dans 92,1 % des cas, les exigences imposant au délinquant de se présenter n'ont pas changé au cours des trois premiers mois de surveillance. Cependant, à la fin des six mois de surveillance, dans 57,1 % des cas, elles avaient été modifiées. Dans 31 % des cas, elles avaient diminué et dans 12 % des cas, elles avaient augmenté.

Vers la fin de la collecte de données, quand nous avons entrepris l'examen des dossiers des délinquants, nous y avons relevé des manquements aux conditions et de nouvelles arrestations. Vingt pour cent des probationnaires, participants et non-participants, avaient un manquement aux conditions dans leur dossier; 22 %, une nouvelle arrestation.

Opinions des agents de probation sur l'évaluation du risque et le traitement

Pour se livrer à un certain comportement, il faut bien posséder les compétences requises et les aptitudes appuyant ce comportement. Dans cette étude des pratiques de gestion des cas, les aptitudes requises pour surveiller adéquatement des délinquants présentent un intérêt particulier. Nous avons également collecté de l'information sur les attitudes appuyant ces compétences.

Soixante-trois agents de probation (un échantillon d'agents participants et de non participants) ont été priés de coter un certain nombre d'énoncés concernant l'ERP et le traitement des délinquants. Ces réponses sont résumées au tableau 14.

Tableau 14 : Attitudes des agents de probation à l'égard de l'évaluation du risque et traitement (%)

Énoncé	d'accord	+ ou – d'accord	pas d'accord
L'ERP est une mesure valable du risque	63,5	23,8	12,6
L'ERP aide pour la surveillance	53,9	30,2	15,8
L'ERP permet de décider quel traitement serait approprié	38,1	41,3	20,6
Le traitement réduit la récidive	63,5	28,6	7,9
Le traitement de la toxicomanie est efficace	38,7	33,9	27,5
L'AP peut se charger efficacement du traitement	71,4	20,6	7,9
Le traitement devrait être dispensé par des professionnels	69,8	17,5	12,7

Bien que la grande majorité des agents de probation aient des opinions positives à l'égard de l'ERP et du traitement du délinquant, les attitudes peuvent être perçues comme relativement « modérées », particulièrement pour ce qui est des points de vue sur l'ERP. Par exemple, 23,8 % ont répondu seulement « plus ou moins » à l'énoncé « l'ERP est un moyen valide et précis d'évaluer le niveau de risque de récidive ». L'opinion sur l'utilité de l'ERP pour la planification des cas était encore plus ambivalente. Le traitement des délinquants, en général, était perçu plus favorablement, bien que l'on ait perçu un certain scepticisme à l'égard de la valeur du traitement de la toxicomanie.

Sommaire et conclusions

L'objectif général de la présente étude était de mieux comprendre la manière dont les agents de probation se servent des évaluations du risque et des besoins pour formuler leurs plans de cas et la manière dont ils gèrent leurs cas. Cette étude donne une base de pratique actuelle dont nous pouvons tirer parti pour élaborer une démarche plus efficace à l'égard de la gestion des cas. Ceci étant dit, l'étude n'était pas sans limitations ni difficultés méthodologiques. Nous n'avons pas eu la participation à laquelle nous nous attendions, ce qui nous a laissé relativement peu de cas sur lesquels baser nos constatations. La taille modeste de l'échantillonnage de jeunes a empêché certaines analyses, et le défaut de participation de 42 agents de probation a mis en question la possibilité de généraliser les résultats. Cependant, une comparaison des participants avec les non-participants (agents de probation et probationnaires) a relevé peu de différences. Cela nous a amenés à conclure provisoirement que les constatations reflètent bien la pratique de gestion des cas au Manitoba.

Voici nos principales constatations accompagnées de commentaires.

1. Les rencontres avec les probationnaires semblent limitées.

Au cours des trois premiers mois, les agents de probation ont rencontré les délinquants dont ils s'occupaient 4,3 fois, en moyenne. Il y a peu de rapports dans les ouvrages sur la fréquence des rencontres des agents de probation avec leurs clients. Latessa (1987) a trouvé une moyenne de 1,6 rencontre par mois en Ohio, soit à peu près le même nombre que nous avons trouvé au Manitoba. Cette fréquence peut être appropriée pour des délinquants à faible risque, mais nous nous sommes rendu compte que c'était la moyenne pour tous les délinquants qui ont participé à l'étude. Parmi les adultes, les délinquants à risque élevé étaient vus plus fréquemment que les délinquants à risques faible et moyen, mais il n'y avait guère de différences dans la moyenne du nombre de rencontres pour les délinquants à risque faible et à risque moyen. Quant aux jeunes, le niveau de risque n'était pas en rapport avec le nombre de rencontres.

En moyenne, les rencontres entre l'agent de probation et le probationnaire duraient légèrement plus de 22 minutes. Ces deux constatations (nombre de rencontres et durée des séances) soulèvent la question de savoir si la surveillance de la probation peut être efficace étant donné la durée des rencontres. Cependant, il ne faut pas oublier que les agents de probation participent à d'autres activités (p. ex., faire des références, rencontrer des tiers) et qu'ils ne passent pas tout leur temps en contact direct avec les clients. La pratique dans les services de probation pourrait faire l'objet de recherches ultérieures plus vastes.

La question qui émerge de ces constatations est le besoin de déterminer les raisons pour lesquelles les agents de probation ne passent pas plus de temps avec leurs clients. Le motif le plus évident pourrait être la question de la charge de travail. Cependant, la charge de travail n'était reliée ni au nombre de rencontres dans les trois premiers mois ni à la durée de la séance enregistrée. Une autre raison pourrait être que les agents de probation se livrent à d'autres activités ayant trait à la surveillance de leurs clients, comme rencontrer des membres de la famille ou communiquer avec des organismes de bien-être; ces activités limiteraient le temps qu'ils peuvent passer directement avec leurs probationnaires. Nous proposons de pousser les recherches sur cette question.

2. Les plans d'intervention ne se basent pas sur l'ERP

Lorsque des besoins étaient cernés par l'ERP, il arrivait souvent que cette information ne figurait pas dans le plan d'intervention. L'intervention de lutte contre la toxicomanie était la mesure notée le plus couramment, et elle l'était dans à peu près 80 % des cas où la toxicomanie posait problème. En outre, la majorité des actions consignées dans le plan d'intervention avaient été ordonnées par le tribunal. Ce n'est que pour l'emploi et le logement que l'agent de probation semble avoir été le premier à fournir un plan d'intervention. Cependant, ces plans n'étaient souvent pas mentionnés, surtout en ce qui

concerne l'emploi, domaine où plus de 40 % des probationnaires adultes présentaient des problèmes, mais pour lequel 10 % des cas seulement faisaient état d'une recherche de solution.

Cet affaiblissement du lien entre l'évaluation et la formulation du plan d'intervention peut être dû à deux processus. Premièrement, le personnel peut avoir l'impression qu'il est obligé de suivre les instructions du tribunal et de leur donner priorité. On ne sait pas au juste dans quelle mesure l'évaluation par le tribunal prend les besoins du délinquant en considération. Il en résulte que la gestion des cas « selon l'ordonnance du tribunal » restreint l'évaluation de l'agent de probation à l'égard des besoins du délinquant et pourrait nuire à l'efficacité de la gestion efficace du cas. Deuxièmement, la séparation physique de l'instrument d'évaluation par rapport au plan d'intervention (deux formulaires distincts) nuit aux décisions reliant les deux. Si ces deux processus sont à l'origine de l'écart entre l'évaluation et le plan de cas, il pourrait être utile de discuter avec les juges des conditions imposées par le tribunal et peut-être d'envisager l'intégration de l'instrument d'évaluation dans le plan d'intervention.

3. Les besoins repérés ne sont pas toujours abordés dans la surveillance.

Les analyses des bandes sonores ont révélé que certains besoins criminogènes n'étaient pas discutés, dans la majorité des cas, et que les ressources communautaires n'étaient utilisées qu'au minimum pour aider les délinquants. Ces résultats ne sont pas forcément surprenants étant donné que les actions visant les besoins des délinquants ne sont pas formulées de façon très précise dans les plans d'intervention. Après tout, si le plan d'intervention ne s'inspire pas de l'évaluation des besoins par l'ERP, comment peut-on s'attendre que les agents de probation discutent des problèmes des probationnaires dans leurs séances? D'après les ouvrages sur la réadaptation des délinquants, la première étape dans un changement comportemental est d'identifier et de traiter les besoins criminogènes. L'éducation et la formation des agents de probation devraient concentrer une partie de leurs discussions sur les besoins criminogènes des individus qu'ils surveillent. Cela serait un pas important dans l'amélioration des services de probation.

4. Les agents de probation pourraient être plus actifs.

L'établissement d'une bonne relation avec le délinquant et la prestation d'instructions structurées sont essentielles à la réduction de la récidive. En examinant les entrevues enregistrées, nous avons trouvé de nombreux cas où les agents de probation faisaient preuve de chaleur humaine, d'ouverture, d'encouragement et autres indicateurs de relation positive. Cependant, des preuves des aptitudes aux bonnes relations ne se sont manifestées que dans environ la moitié des enregistrements. Heureusement, les interactions hostiles avec les délinquants étaient très rares. Les agents de probation tendaient à manifester du respect à leurs clients, mais il est clair qu'en faisant appel plus fréquemment et plus régulièrement à leurs compétences en relations interpersonnelles, ils auraient pu davantage obtenir l'attention et le respect des délinquants.

Parallèlement à la dimension structurelle et directive de l'influence interpersonnelle, nous avons trouvé, comme pour les relations interpersonnelles, que les agents de probation pourraient faire mieux. Ils étaient assez bons pour féliciter ou récompenser le délinquant quand celui-ci disait quelque chose de prosocial, mais laissaient passer des occasions de modifier des expressions antisociales par la dissuasion. D'autres aptitudes (p. ex. modèle prosocial, pratique) qui auraient pu être très efficaces pour modifier le comportement des délinquants se présentaient dans une minorité des entrevues enregistrées.

Le tableau général qui émerge de ces entrevues enregistrées était que les agents de probation n'allaient pas jusqu'au bout dans leurs efforts pour modifier le comportement des probationnaires. La responsabilité du changement incombait lourdement aux délinquants. Les agents de probation peuvent expliquer à leurs probationnaires où aller pour recevoir de l'aide dans la collectivité et peuvent aussi

leur demander s'ils sont suivis par un organisme communautaire. Nous avons trouvé très peu d'exemples d'un agent communiquant directement avec un organisme pour demander comment se comportait un délinquant et de quelle manière il pourrait aider. Nous avons trouvé que les agents de probation pouvaient être extrêmement amicaux et chaleureux, et également donner de bons conseils et de bonnes instructions, mais ces comportements ne se manifestaient pas régulièrement dans les entrevues enregistrées. Bien que l'éducation et la formation soient importants si on veut que la situation s'améliore, on aurait également besoin d'examiner les structures organisationnelles et politiques (p. ex., genre d'activités attendues des agents de probation, rôle du traitement ordonné par le tribunal dans la formulation du plan de cas).

5. Changements positifs ambivalents chez les délinquants

L'interprétation des changements sur une période de surveillance de six mois doit se faire avec précaution. Presque la moitié des cas qui avaient commencé l'étude ont été perdus avant l'étape des six mois. Le seul changement positif noté au cours des six mois était une réduction dans les cotes de risque selon l'ERP pour les adultes. Pour les jeunes, les cotes de risque ont en fait augmenté, mais cette constatation est vraisemblablement peu fiable étant donné la faible taille de l'échantillon. Aucun changement significatif n'a été observé à partir des enregistrements, et, sur les questionnaires de recherche, seule la cote totale du questionnaire d'agressivité a montré une baisse. En définitive, en dépit du manque d'évidence significative sur le comportement et selon les tests, 31 % des probationnaires ont vu abaisser leur niveau de surveillance six mois après le début de la surveillance. On ne sait pas au juste, à partir des données disponibles, sur quoi le personnel s'est basé pour prendre la décision d'abaisser les niveaux de surveillance. Il faudrait peut-être d'autres études pour déterminer les facteurs qui ont motivé cette décision chez les agents de probation.

Mot de la fin

Les agents de probation qui ont participé à ce projet et les gestionnaires qui ont appuyé l'étude ont fait preuve de courage en se soumettant à un tel examen, et nous les en félicitons. Peut-être ont-ils été motivés par l'espoir que l'ouverture d'esprit et la transparence amèneraient une amélioration des services de probation. À présent, nous avons décrit le point de départ d'un mouvement vers une meilleure surveillance des délinquants. Dans le cadre de ce mouvement, il est clair que la formation et les changements dans la façon dont on fait les choses sont nécessaires. Les agents de probation peuvent apprendre à faire plus et à faire mieux. Les gestionnaires pourraient modifier les politiques et les procédures et chercher les ressources dont les agents de probation ont besoin pour être plus efficaces. Tous, le personnel, les délinquants et la collectivité en général, bénéficieront de ces efforts.

Bibliographie

Andrews, D. A. et J. Bonta. *The psychology of criminal conduct* (3e édition), Cincinnati, OH, Anderson Publishing, 2003.

Andrews, D. A., J. Bonta et R. D. Hoge. « Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology », *Criminal Justice and Behavior*, n° 17, 1990, p. 19-52.

Andrews, D. A., R. D. Hoge et A. W. Leschied. *Youth Level of Service and Case Management Inventory*, Toronto, Ontario, Multi-Health Inc., 2002.

Andrews, D. A. et J. J. Kiessling. « Program structure and effective correctional practice: A summary of CaVic research », dans R. Ross & P. Gendreau (dir.), *Effective correctional treatment*, Toronto, Ontario, Butterworths, 1980, p. 439-463.

Andrews, D. A., J. S. Wormith et J. J. Kiessling. *L'évaluation introspective de la propension au crime : les facteurs qui risquent de compromettre la validité de l'évaluation des attitudes et de la personnalité* (Rapport pour spécialistes de la Direction des programmes, n° 1985-27), Ottawa, Ontario, Solliciteur général Canada, 1985.

Bonta, J., R. Parkinson, B. Pang, L. Barkwell et S. Wallace- Capretta. *The Revised Manitoba Classification System*, Ottawa, Ontario, Solicitor général Canada, 1994.

Buss, A. H. et M. Perry. « The Aggression Questionnaire », *Journal of Personality and Social Psychology*, n° 63, 1992, p. 452-459.

Dowden, C. et D. A. Andrews (sous presse). « The importance of staff practice in delivering effective correctional treatment: A meta-analytic review of core correctional practice », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*.

Gendreau, P et C. Goggin. *Staff/client interaction: Probationer/Parolee version*, manuscrit inédit, Université du Nouveau-Brunswick à Saint John, Nouveau-Brunswick, 1999a.

Gendreau, P et C. Goggin. *Staff/client interaction: Probation/Parole Officer version*, manuscript inédit, Université du Nouveau-Brunswick à Saint John, Nouveau-Brunswick, 1999b.

Healey, K. M. « Case management in the criminal justice system », *Research in Action*, Washington, D.C., National Institute of Justice, 1999.

Hendrick, D. et L. Farmer. « Services correctionnels pour adultes au Canada, 2000-2001 », *Juristat*, vol. 22, n° 10, 2002, p. 1-24.

Kerry, G. P. *Understanding and predicting intimate femicide: An analysis of men who kill their intimate female partners*, mémoire de doctorat, Université Carleton, 2001.

Latessa, E. J. « The effectiveness of intensive supervision with high-risk probationers », dans B. R. McCarthy (dir.), *Intermediate punishments: Intensive supervision, home confinement and electronic surveillance*, Monsey, NY, Willow Tree, 1987, p. 99-112.

Lipsey, M. W. *The efficacy of intervention for juvenile delinquency: Results from 400 studies*, document présenté à la 41e réunion de l'American Society of Criminology, Reno, NV, 1989.

Lösel, F. « The efficacy of correctional treatment: A review and synthesis of meta-evaluations », dans J. McGuire (dir.), *What works: Reducing reoffending*, Chichester, Angleterre, Wiley, 1995, p. 79-111.

Loza, W. et A. Loza-Fanous. « Anger and prediction of violent and nonviolent offenders' recidivism », *Journal of Interpersonal Violence*, n° 14, 1999, p. 1014-1029.

McGuire, J. et P. Priestly. « Reviewing what works: Past, present and future », dans J. McGuire (dir.), *What works: Reducing reoffending*, Chichester, Angleterre, Wiley, 1995, p. 3-34.

Rhine, E. R. « Why "what works" matters under the "broken windows" model of supervision », *Federal Probation*, n° 66, 2002, p. 38-42.

Shields, I. W. et G. Whitehall. *The Pride in Delinquency Scale*, document présenté à la conférence des psychologues du milieu correctionnel de l'Est de l'Ontario, Burritts Rapids, Ontario, décembre 1991.

Simourd, D. J. « The Criminal Sentiments Scale-Modified and Pride in Delinquency scale: Psychometric properties and construct validity of two measures of criminal attitudes », *Criminal Justice and Behavior*, n° 24, 1997, p. 52-70.

Simourd, D. J. et J. van de Ven. « Assessment of criminal attitudes: Criterion- related validity of the Criminal Sentiments Scale-Modified and Pride in Delinquency Scale », *Criminal Justice and Behavior*, n° 26, 1999, p. 90-106.

Solliciteur Général Canada. *Aperçu statistique : le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, Ottawa, Solliciteur général Canada, 2002.

Trotter, C. « The impact of different supervision practices in community corrections: Cause for optimism », *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, n° 29, 1996, p. 1-18.

Trotter, C. *Working with involuntary clients: A guide to practice*, Thousand Oaks, CA, Sage, 1999.

Whitehall, G. C. *A comparison of incarcerated young offenders and community controls*, thèse de maitrise, Université Carleton, Ottawa, 1993.